

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

---

(Suite.)

## XV

DISTANCE DES ASTÉROÏDES AUX PLANÈTES VOISINES ET À LA TERRE.—  
COMMENT LEURS ORBITES S'ENTRELACENT.—LEUR VOLUME.

S'il était vrai que le peuple des astéroïdes fût né de l'explosion d'une planète gravitant autrefois entre Mars et Jupiter, il serait facile de concevoir qu'à ce moment formidable, les fragments, lancés dans toutes les directions, durent aller se fixer les uns ici, les autres là, les uns plus près de Jupiter, les autres près de Mars. Il s'ensuivrait qu'ils décriraient autour du centre commun, le Soleil, des orbites plus étendues ou plus restreintes, selon qu'ils se rapprocheraient de l'une ou l'autre de ces planètes. Quoi qu'il en soit de cette origine peu vraisemblable des astéroïdes, leur distribution entre les deux planètes avoisinantes est absolument telle. Si leurs mouvements combinés les disposaient sur une ligne droite entre Mars et Jupiter, ils occuperaient un espace de 67,340,000 lieues, de quatre kilomètres chacune. Le plus éloigné du Soleil et de la Terre, et partant le plus proche de Jupiter, dont il n'est séparé que par une distance de 46 millions de lieues, est Hilda ; Méduse, au contraire, est l'astéroïde le plus rapproché de Mars et de nous ; elle n'est éloignée de Mars que de 22 millions de lieues. Ainsi, cette zone du ciel qu'on regardait comme déserte au point de n'avoir pas même un habitant, est au contraire si peuplée d'astres, qu'il y a à peine un vide entre eux et leurs voisins.

Deux choses frappent celui qui considère la distribution des astéroïdes dans leur zone. La première, c'est qu'ils sont de beaucoup plus nombreux du côté de Mars que du côté de Jupiter : c'est peut-être dû à ce que, la distance étant plus grande, beaucoup de ces petits astres sont invisibles à nos yeux ; dans ce cas, la différence ne serait qu'apparente. L'autre, c'est que souvent, à la même distance, on trouve deux, quatre, six et même sept astéroïdes. Ainsi, en prenant pour unité la distance entre le Soleil et la Terre, à la distance de 2,77, on voit tout

ensemble Cérès, Pallas, Lœtitia, Alcmène, Thisbé, Sirona et Gallia. D'où il suit que si, par exemple, Alcmène parcourait son orbite en 1,860 jours, Thisbé en 1,861, Gallia en 1,865, et que si leurs orbites étaient sur le même plan, les plus lents finiraient par être rejoints par les plus rapides, et qu'il en résulterait chaque fois pour ces petites planètes un cataclysme facile à imaginer.

Mais le Créateur y a pourvu en donnant aux orbites de ces astéroïdes une inclinaison diverse : quelques-unes d'entre elles, contre tout ce qu'on remarque dans les planètes, forment un tel angle avec l'écliptique qu'elles sortent du zodiaque. Par exemple, Pallas s'éloigne de 32° de l'écliptique ; et parfois, Euphrosine fuit de l'équateur jusqu'à la distance de 49° ; alors elle nous apparaît comme l'une des étoiles polaires de l'hémisphère boréal en attendant qu'elle aille prendre une position identique dans l'hémisphère austral. La diversité qui existe entre les distances, les inclinaisons et même les excentricités explique comment ces centaines d'astres peuvent tourner, se suivre, entrelacer leurs orbites avec une harmonie indescriptible, sans que jamais un choc imprévu vienne en altérer la beauté. Qui a vu parfois des jongleurs maintenir en mouvement dans les airs une vingtaine de boules qui montent et descendent sans jamais se rencontrer, et qui a admiré leur étonnante dextérité trouverait sans doute indigne de la Sagesse Divine de dire qu'Elle a voulu représenter un semblable jeu dans cette zone élégante du ciel ; qu'il n'hésite pas cependant, en pensant que les boules sont des centaines de petits mondes lancés au milieu d'un labyrinthe d'orbites planétaires à des millions et des centaines de millions de kilomètres.

Ce qui rend cette danse plus compliquée encore, ce sont les efforts faits par Jupiter et Mars pour la troubler par leurs attractions incessantes ; Jupiter surtout, en raison de sa masse immense, doit exercer une grande influence. Aussi, celui qui considère combien Hilda et même Ismène sont rapprochées de cette planète, pensera qu'elles sont dans un danger continuel d'être jetées hors de leurs voies et attirées par elle ; et cependant, depuis que le monde est monde, elles ont passé des milliers et peut-être des centaines de milliers de fois dans le voisinage immédiat de Jupiter, là où son influence sur elles était plus grande et plus grande aussi leur tendance vers lui, et elles ont toujours eu la force de déjouer sa puissance et de rentrer librement dans le chœur de leurs sœurs.

Et ceci n'est pas le fait propre de Hilda et de sa voisine ; c'est la condition commune de tous les astéroïdes en raison de la distance plus ou moins grande qui les sépare de leurs puissantes voisines. Aussi, est-il arrivé plusieurs fois que l'un d'eux, découvert auparavant par des observateurs, disparaissait ensuite et avait à être recherché du côté où

l'avait attiré en dehors de son orbite l'influence de l'une des deux planètes ou quelquefois l'influence réunie des deux.

C'est ce qui rend vraisemblable l'hypothèse d'après laquelle ces petites planètes ne seraient pas dues à l'explosion d'une planète primitive, mais à l'empêchement mis par l'attraction de Jupiter à la formation d'une grosse planète régulière dans cet espace céleste ; quelques-uns ont voulu même en voir un indice dans la distribution des astéroïdes, dans leur zône, dans l'ordre de leurs groupements et de leurs intervalles. Ainsi se seraient formés ces joyaux du firmament ; Vesta, le plus grand, n'a que 400 kilomètres de diamètre, Cérès en a 350, Pallas 270, Junon 200, Egée 160, Eunomie 150, Hébé et Lœtitia 145, Isis 140, Amphitrite 130 et ainsi les autres jusqu'à Sapho, Maïa, Atalanta et Echo, qui peuvent mesurer à peine 30 kilomètres : tous ensemble, les astéroïdes forment une masse moindre qu'un tiers du globe terrestre. Il en est sans aucun doute un très grand nombre beaucoup plus petits encore, et par conséquent invisibles de la Terre, même avec les meilleurs instruments.

Sur de tels globes, la gravité ne nous fixerait point au sol comme sur le nôtre ; un habitant de Méduse qui observerait le temps où Mars s'est éloigné sur son orbite jusqu'au delà du Soleil, pourrait, sans un effort bien violent, sauter de l'astre dans les espaces terrestres. Pour nous, plus prudents, nous nous contenterons de passer tranquillement de ces astéroïdes à la station la plus rapprochée, c'est-à-dire en Mars, qui est de toutes les planètes la plus connue et la plus semblable à la nôtre.

## XVI

LE GLOBE DE MARS.—SON VOLUME ET SA MASSE.—LES JOURNÉES EN MARS.

—DOUCEUR DU CLIMAT, EXAGÉRÉE TOUTEFOIS PAR QUELQUES-UNS.—

LES TACHES DE MARS.—NEIGES DOUTEUSES, NUÉES, MERS ET CONTINENTS.

Vu de la terre, Mars, à l'égal de Jupiter et de Vénus, resplendit au ciel étoilé comme un astre de première grandeur. Sa couleur de sang, qui le fit dédier par les anciens au dieu de la guerre, le rend facilement reconnaissable, quand il se montre la nuit sur l'horizon : ce qui, nous le regrettons pour nos explorateurs, n'aura lieu cette année que dans la dernière saison.

Mais la belle figure que fait Mars, même à côté de Jupiter, est due à sa proximité et non à sa grandeur ; car, loin d'être comparé avec la reine des planètes, Mars ne peut même pas l'être pour la masse avec notre globe. Son diamètre est un peu plus que la moitié du nôtre et

mesure 6,850 kilomètres, et sa circonférence 21,500 ; son volume n'est que 16-100 du volume de la terre, c'est-à-dire 7,5 plus grand que celui de la Lune. Quant à sa masse, elle se réduit aux 106-1000 de la masse terrestre : d'où il suit, étant donné le rayon de Mars, que le poids d'un corps transporté de notre planète à la surface de ce globe diminuerait des  $\frac{2}{3}$ . Plus d'un de nos explorateurs serait heureux d'arriver là et de sentir ainsi tout d'un coup allégé le poids de sa personne et de ses habits ; il pourrait du moins voyager à pied sur ce monde nouveau et en contempler à loisir les beautés.

Sans avoir à supporter les intolérables rigueurs des planètes plus éloignées, un voyageur trouverait en Mars nombre de choses curieuses, tout à fait imprévues. Les astronomes, il est vrai, remarquent une grande ressemblance entre les conditions de Mars et celles de la Terre. La journée, en notre planète voisine, n'est plus celle dont les planètes éloignées jouissent, ou mieux, dont elles ne jouissent pas du tout, étant données les ténèbres qui les enveloppent et la brièveté des 10 heures rapides qui s'écoulent d'un minuit à l'autre. En Mars, le jour est de 24 heures, 37 minutes et 23 secondes ; il est partant peu différent du nôtre. La lumière s'y répand en quantité suffisante, et la température, surtout pour qui a les moyens d'aller à la recherche des climats plus modérés, y est agréable ou du moins tolérable.

Nous ne voudrions pas pourtant exagérer, comme certains, ces béatitudes et taire les circonstances qui en troublent la sérénité. Avant tout, l'année de Mars embrassant une période de 1 an et 321 jours terrestres, il s'ensuit que chaque saison y est presque deux fois aussi longue que les nôtres. Pour l'été, c'est assez bien, vu le peu de chaleur solaire reçue là-haut ; mais pour l'hiver, la perspective est loin d'être aussi consolante. En prenant pour unité la distance de la Terre au Soleil, on trouve que la distance moyenne de Mars au même astre est égale à 1,52. Tout naturellement le diamètre apparent du Soleil diminue dans la même proportion aux yeux d'un voyageur rendu dans cette planète, et aussi l'intensité et l'étendue de son influence calorifique et lumineuse : cette influence est donc à peu près un quart de celle que nous éprouvons dans les mêmes circonstances. Il est dès lors facile de calculer quelle serait, dans nos zones tempérées, la rigueur d'un hiver dont la température serait des trois quarts plus basse que la température ordinaire et dont le froid aurait de plus toute liberté de devenir plus âpre par suite de la longueur du temps. Dans de semblables conditions, les seules zones en Mars dignes de s'appeler tempérées, d'après notre manière de parler, seraient les régions tropicales.

Cette température de Mars ne saurait d'ailleurs être contrebalancée par la radiation de sa chaleur interne sur tous les points de la surface. Que, selon l'hypothèse de la nébuleuse primitive, l'on suppose le globe

de Mars formé Dieu sait combien de milliers de siècles avant la Terre, ou qu'on le pense créé en même temps qu'elle, la petitesse de sa masse explique assez comment il a dû se refroidir plus promptement que notre globe par la radiation de sa chaleur dans l'espace et comment il doit avoir maintenant une température interne moins élevée que lui.

D'un autre côté, l'aspect de notre voisin, étudié au bout des meilleurs télescopes, semble indiquer que sa température est peu différente de celle de la Terre. Le P. Secchi, dans son ouvrage sur le Soleil, donne la courte description suivante de Mars : " Près des pôles, l'on découvre des taches blanches qui augmentent ou diminuent selon les saisons : indice certain que ce sont des amas de neige ou de nuages. Pendant l'hiver, ces taches s'étendent assez loin à l'entour des pôles, mais en été, elles ne forment plus qu'un cercle très étroit. Les autres taches, plus éloignées des pôles, ont deux teintes bien distinctes, rouge et azurée, dans lesquelles se trouvent parfois intercalés du jaune et du blanc. Les taches azurées correspondent aux mers, les rouges aux continents et les jaunes aux nuages ; le jaune paraît blanc par le rapprochement des autres couleurs."

C'est avec une juste réserve que le P. Secchi laisse indécise la question si les taches polaires de Mars sont dues à des nuages ou plutôt à des neiges, comme quelques-uns l'affirment trop à la légère. Le seul argument sur lequel ils s'appuient, est que ces taches s'élargissent l'hivers et se rétrécissent l'été : ce qui n'aurait pas moins lieu dans le cas où elles seraient produites par des nuages, comme on peut l'observer sur notre globe dans quelques régions, nuageuses pendant la saison froide et plus sereines au temps des chaleurs. Pour qui fait attention à ce qu'on a dit plus haut touchant la chaleur, possible en Mars d'après les lois qui régissent les autres planètes, il est clair que l'extension de ces neiges polaires dans des latitudes aussi basses que les nôtres serait un fait étrange. Car, en raison du froid beaucoup plus grand de cette planète, elles devraient s'étendre à l'équateur et se maintenir beaucoup plus longtemps. Ainsi la ressemblance entre les conditions climatiques de Mars et de la Terre est loin d'être aussi parfaite que quelques-uns le supposent. Et cependant nous n'avons rien dit de la ténuité de l'atmosphère en Mars, laquelle pourtant favorise le refroidissement et s'oppose à la conservation de la lumière solaire.

Les taches vertes, visibles sur le disque de Mars, sont considérées comme les indices des mers et les rouges comme les marques des continents. La perfection des instruments d'optique les plus récents en montre les contours si clairs et si précis, qu'on a pu dessiner des cartes géographiques de Mars d'une merveilleuse exactitude. Au contraire de ce que nous voyons sur la surface de notre globe, les parties émergées

surpassent un peu en étendue les océans, surtout dans l'hémisphère boréal ; ainsi, pendant que nos continents apparaissent plutôt comme des îles sur les cartes géographiques, en Mars, les océans ont souvent l'aspect de mers intérieures reliées entre elles par de nombreux canaux souvent très longs et étroits. Ces eaux nous apparaissent de couleur tantôt plus noire tantôt plus claire, probablement d'après leur profondeur diverse. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la distribution des eaux sur la surface de Mars, ce sont les changements observés par les astronomes sur quelques points du globe. Ainsi en comparant les dessins du golfe Kaiser, faits en 1830 par Mädler, en 1862 par Loker, en 1877 par Schiapparelli, et aussi ceux de la mer, de Loker, faits successivement pendant les mêmes années, on remarque des différences telles qu'on ne saurait les attribuer à l'erreur des dessinateurs. Il faut donc dire s'ils ne se trompèrent pas en marquant par des teintes diverses les mers et les continents, que ces changements sont dus soit à des éboulements, soit à des déluges, soit au travail des eaux sur les substances friables ou solubles des rivages. Ces changements ne sauraient être qu'en partie comparés à ceux qui eurent lieu dans l'antiquité, lors de l'effondrement de l'Atlantide, ou dans les temps modernes, lors de la formation du Zuiderzée.

Pourquoi les continents de Mars paraissent-ils rouges ? on ne le sait pas d'une manière certaine. Si cette teinte doit s'attribuer, comme l'écrivit le P. Secchi, en partie du moins au contraste des couleurs, on ne peut cependant nier qu'elle ne soit en partie aussi la teinte vraie et propre des régions émergées des eaux. Mais ces régions sont-elles revêtues d'herbes et de plantes comme nos campagnes et nos monts ou comme les parties incultes et désertes de notre globe ? Rien n'empêche de le penser. Mars a une atmosphère, il a ses nuages et ses pluies, il a partant l'humidité nécessaire. Quoique les conditions de la température n'y soient que peu favorables à une végétation pareille à la nôtre, cependant il n'est pas nécessaire de s'éloigner beaucoup des lois de l'analogie pour concevoir un monde de plantes qui y poussent et ornent ces continents. Alors, en regardant Mars, ce n'est plus le sol mais bien l'habit dont il est revêtu que l'on voit ; habit qui doit être rouge d'après l'apparence de la planète. Par conséquent, là-haut la chlorophylle des feuilles est toujours rouge ou jaunâtre, comme celle des érables à l'automne ou comme en partie du moins celles de plusieurs plantes à l'état sauvage ou cultivées dans nos jardins.

Que les partisans de la vie universelle s'attachent à cette opinion, cela va sans dire. Le peu de satisfaction que nous procurerait la vue de prés, de forêts, de plaines et de montagnes, tous de la couleur d'une orange, ne saurait certes en détruire la probabilité : si nous étions nés en Mars, cette teinte nous semblerait la teinte naturelle des végétaux

et elle nous paraîtrait la plus convenable. Mais, parmi les astronomes qui touchent ce point (car le plus grand nombre ne s'engagent pas dans le dédale de ces questions insolubles), la plupart supposent que cette couleur rouge des continents de Mars est la couleur du sable ou du sol de cette planète. L'un des astronomes-romanciers, étonné de leur peu de finesse, les avertit que c'est là nier la végétation en Mars. Ces astronomes le savaient avant de recevoir cet avis. Il ajoute que leur opinion est évidemment absurde, puisqu'il y a sur cette planète tous les éléments et toutes les forces physiques nécessaires à la vie végétative. Plaisante argumentation à laquelle nul astronome n'a encore et pour cause trouvé le temps de répondre !

## XVII

## L'ORBITE DE MARS.—LES LOIS DE KÉPLER.—LES SATELLITES DE MARS.

Nous avons déjà fait observer que l'année en Mars dure un an et 331 jours terrestres : c'est donc là le temps que cette planète prend pour accomplir sa révolution annuelle autour du Soleil. Quant à sa configuration, l'orbite de Mars est non seulement elliptique comme celle des autres planètes ; elle est encore et surtout remarquable par sa grande excentricité ; il en résulte qu'il n'y a pas une différence moindre de 40 millions de kilomètres entre le maximum et le minimum de sa distance du Soleil. Aussi les diverses positions de la planète sur son orbite, circonstance de peu d'importance par rapport aux saisons terrestres, ont une influence considérable sur les saisons de Mars ; grâce à cette excentricité, l'aspect plus ou moins brillant de Mars à la voûte céleste peut, lui aussi, s'expliquer facilement. Mais, ce qui a rendu l'orbite de cette planète à jamais célèbre dans l'histoire de l'astronomie, c'est la découverte de trois lois fameuses que fit Képler, en l'étudiant pendant 17 années consécutives. La première de ces lois formulée comme il suit : *les orbites des planètes sont elliptiques autour du Soleil placé à l'un des foci*, aussi bien que les deux autres que nous ne donnons point de peur d'effrayer les lecteurs peu habitués aux formules mathématiques, furent ramenées par Newton au grand principe de la gravitation universelle et devinrent ainsi le fondement de l'astronomie moderne. Or ce qui facilita pour Képler la découverte d'une ellipse dans l'orbite de Mars, fut précisément sa grande excentricité.

Tuttle, l'un de ces naturalistes incrédules qui n'ont pas d'yeux pour voir la beauté de l'univers, objectait puérilement contre l'harmonie de notre système que Mars est privé de satellites, tandis que Saturne, à qui son anneau devrait suffire, en a toute une escadre. S'il était

jusqu'à présent difficile de résoudre cette objection, non qu'elle fût sérieuse mais précisément parce qu'elle ne l'était nullement, aujourd'hui la réponse est devenue tout à fait facile. On a découvert des satellites même autour de Mars et Tuttle doit s'estimer satisfait.

Les deux petites lunes de Mars furent découvertes en 1877 par Asaph Hall, à l'Observatoire de Washington, à l'aide du plus puissant télescope qui se soit jamais fabriqué. On peut même les voir avec des instruments moins parfaits, quand une fois on sait où elles se trouvent, car tous le savent, lorsqu'il s'agit d'objets à peine visibles, il est bien plus facile de les apercevoir, si l'on en connaît la position que si l'on est obligé de les chercher au hasard.

L'astronome qui les découvrit, appela bien à propos les deux satellites de Mars du nom de deux ministres homériques du dieu de la guerre : Phobos (peur ou fuite), le plus rapproché de la planète, Deinos (frayeur), et non Deimos comme d'autres écrivent, le plus éloigné. Tous les deux sont très petits : le plus grand pourrait à peine couvrir Paris ; ils gravitent très près de la planète, Phobos à 6,000 kilomètres seulement, c'est-à-dire une moitié du diamètre terrestre, et Deinos à 20,000, tandis que l'on compte 344,000 kilomètres de la Terre à la Lune. D'après ces données, pour vaincre l'attraction de la planète centrale et les empêcher de tomber sur elle, il était nécessaire de les animer d'un mouvement très rapide. C'est ce que l'on observe. Phobos accomplit sa révolution en 7 heures et 37 minutes, faisant ainsi entrer trois de ses mois en un seul jour, pendant que son compagnon, dont l'orbite est plus vaste, la parcourt en 30 heures et 18 minutes ou un jour et demi.

Si maintenant il plaît à nos explorateurs de revoir pour quelques jours leur planète natale, de s'y reposer des fatigues du voyage et d'y raconter à leurs amis les merveilles et curiosités des mondes célestes, nous sommes heureux de leur annoncer que de Mars à la Terre il n'y a, dans les circonstances favorables, qu'un court trajet de 56 millions de kilomètres. Que si, dans ce moment, la route est quelque peu plus longue, le bonheur de revoir la patrie leur en adoucira les ennuis. Pour le guide, il se rend directement dans le monde de la Lune avec l'espoir d'y revoir, après quelques semaines, toute la caravane qui voulut bien le suivre jusqu'ici.

GIULIO.

(A continuer.)

# LIVADIA <sup>(1)</sup>

---

## II

A peine arrivée, Livadia manifesta un enthousiasme complet ; la vie, le mouvement, le bruit incessant des voitures, l'inépuisable variété de tout ce qu'il y avait à voir et à entendre, l'enivraient sans qu'elle cherchât à s'en défendre. Ce fut tante Pradine qui chercha un hôtel et des domestiques, et arrangea le tout comme elle l'entendit. Livadia avait déclaré que tous ces détails lui étaient indifférents, et dès les premiers jours, entraînant son père, elle s'était mise à parcourir musées, jardins, églises, tout ce qui tentait sa curiosité. Sa mobile et souple nature s'assimilait rapidement tous ces détails parisiens qui lui étaient nécessaires pour ne pas avoir l'air sauvage en entrant dans les premiers salons, et son goût, naturellement sûr et original, la guida si bien dans l'achat de ses toilettes que l'expérience la plus consommée n'eût pu mieux choisir. Quinze jours après leur arrivée, l'hôtel étant prêt, les chevaux russes installés à l'écurie, et Nariska déjà formée aux habitudes nouvelles de sa maîtresse, Nelsor et Pradine conduisirent dans le monde la belle enfant dont le succès allait être si rapide.

La saison d'hiver touchait à sa fin, on était aux premiers jours d'avril ; déjà quelques familles pensaient à leur résidence d'été, d'autres se hâtaient de réunir leurs amis dans de dernières fêtes, plus brillantes et plus nombreuses que jamais. Livadia, patronnée par tout ce que la société russe avait à Paris de plus noble et de plus raffiné, fut accueillie partout avec une admiration qu'expliquaient sa beauté, son grand nom et le charme de sa personne. C'était à qui la présenterait, à qui la recevrait plus tôt et plus longtemps que les autres. Quand elle entra au bal, au bras de son père, souvent revêtue de quelque riche étoffe orientale, qui relevait l'originalité de sa démarche, on se sentait dominé par cette forte nature, par ce grand air de fierté et de liberté qui semblaient émaner des steppes où elle était née.

—Quelle belle personne ! disait un jeune attaché d'ambassade, Luc

---

(1) Du *Correspondant*.

de Borneville, à son ami Jean d'Espinay. Il n'y a pas à le nier, mon cher, elle écrase nos Parisiennes, même les plus jolies. Leurs petites mines gracieuses ne peuvent tenir devant cette royale beauté.

—C'est vrai, répondit Jean. Elle est parfaite. J'ai beau chercher, je ne puis lui trouver un défaut. Ces Russes ne font rien à moitié.

—As-tu causé avec elle ?

—Non, pas encore. On m'a bien présenté, mais je lui ai trouvé l'air si grand, si *reine*, comme tu le disais tout à l'heure.....que, je te l'avouerai tout bas, j'avais remis à une autre fois l'honneur d'un entretien.

—Eh bien, moi, je serai plus courageux. J'y vais. Mais, la voilà qui se lève au bras de Louis d'Ardennes. Il est brave, le marquis ! Sais-tu qu'il en a l'air amoureux.

—Allons donc ! Lui, si calme, si tranquille, si bien dressé par sa mère.....

—Regarde-le attentivement, mon cher ; voilà quelques jours que je l'observe ; il n'est plus le même. Quand la comtesse Livadia paraît, il la dévore des yeux, il ne la quitte plus et s'en va sitôt qu'elle est partie.

—Louis amoureux de cette belle Russe, reprit Luc en souriant ; ma foi, cela ne me serait jamais venu à l'esprit. Je ne me serais pas imaginé que "le lac tranquille," comme nous l'appelions à Vaugirard, prendrait des allures si déterminées.

—Que veux-tu ? c'est le feu et l'eau ; c'est souvent comme cela dans les mariages.

—Hum ! alors, cela fait de la fumée.

Au même instant Livadia et le marquis passèrent près d'eux. Les deux jeunes gens s'inclinèrent, et la belle Russe leur envoya un salut si gracieux, accompagné d'un si doux et charmant sourire, qu'ils en furent tout pénétrés.

—Sais-tu si elle est riche ? demanda Jean à son ami, sitôt qu'ils se furent éloignés.

—On le dit. Ils mènent grand train. Le père a des terres du côté de Kief ; il paraît que c'est une très vieille famille.

—Avec une non moins vieille tante, reprit Jean. As-tu vu ce monument-là, mon cher ?

—Oui, je l'ai aperçu à l'Opéra, vendredi. C'est un chef-d'œuvre de la vieille Russie ; elle doit remonter aux temps héroïques.

—Attention ! voilà la comtesse assise. Regarde-moi, je vais m'avancer de son côté.

Et deux minutes après, Jean d'Espinay entraînait Livadia dans une valse rapide, puis s'arrêtait un instant pour ne pas la fatiguer et pour profiter d'une conversation gracieuse, vive, originale, qui ne lui faisait

plus peur, tant la jeune fille savait mettre de charme et d'esprit sous son air de noble fierté.

Au bout de quelques semaines, dans ce Paris où tout va si vite, Livadia avait une véritable cour, et son nom était connu de tous ceux qui se piquent d'élégance et de distinction. Elle était avec tous presque familière, suivant la liberté des mœurs russes, et si digne en même temps qu'on n'eût pas osé lui adresser une parole trop hardie. Sa gaieté n'avait pas l'entrain forcé et superficiel des Parisiennes ; elle semblait lui venir tout naturellement, comme la simple expansion de la sève abondante qui coulait dans ses veines et de l'étincelante jeunesse qui éclatait dans toute sa personne. Qui l'eût observée cependant lorsque, au retour d'un bal, elle s'enfonçait dans les coussins de la voiture, ou, le matin, dans les heures de répit que le monde laisse à ses fervents, eût surpris son regard absorbé et comme désolé par un vide immense. Mais courageuse, brave comme toujours, elle se relevait rapidement et ne permettait pas même à sa pensée de s'alanguir dans la tristesse.

—En avant ! et vivent les Slaves !

C'était le cri par lequel elle se remontait elle-même et s'efforçait d'éteindre l'impétuosité de ses aspirations.

Parfois aussi elle priait son père de l'accompagner dans quelque promenade au bois, et, montée sur Pérolef, il lui semblait retrouver les enivrements de ses longues courses de jeunesse. Elle se laissait emporter par le galop rapide du fougueux cheval cosaque, elle distançait le vieux comte, elle buvait un peu l'air de liberté, et revenait plus souriante et plus forte que jamais. Bientôt ces promenades matinales furent connues, et on se donna rendez-vous pour voir passer la belle Livadia dans son élégant costume d'amazone. Quelques jeunes gens, parmi lesquels Louis d'Ardennes, nos deux causeurs, Gabriel de Barèges et même quelques nobles Italiens, demandèrent parfois la faveur d'accompagner le comte Nelsor et sa fille dans ces excursions printanières.

—Allons, disait joyeusement Livadia, qui va gagner de mon russe de vos anglais ?.....

Et lâchant la main à Pérolef, elle s'élançait en avant, bondissant comme un oiseau sur son léger cheval et suivie, tant bien que mal, par ses amoureux inquiets. Si l'on rencontrait quelque fossé un peu profond, quelque barrière un peu haute : hop ! disait simplement Livadia en flattant de la main Pérolef.

Et Pérolef sautait avec une sûreté merveilleuse, au grand effroi des jeunes gens qui ne pouvaient pas toujours la suivre. Cependant Louis d'Ardennes sautait toujours. Livadia était touchée de l'hommage délicat dont témoignait cette ardeur belliqueuse qu'elle sentait ne point

faire partie de la nature du jeune homme, mais être due seulement au sentiment qu'elle lui inspirait. Quant aux autres, elle ne leur en voulait pas s'ils ne pouvaient l'imiter, trouvant tout simple que des Français ne pussent faire ce que faisait une Russe.

—Tout va bien, disait de temps en temps Pradine au vieux Nelsor. Félicitez-vous, mon frère.

—Je le crois, ma sœur, répondait le vieux comte. Paris est aux mains des Slaves !

—C'est absolument vrai..... Je m'en doutais déjà en Russie.

—Il ne s'agit plus maintenant que de coloniser les pays conquis.

—Et cela ne tardera pas, foi de Pradine, vous verrez.

### III

La journée, qui avait été jusque-là terne et brumeuse, s'éclaira tout à coup d'un brillant éclat de soleil, à l'heure où la file des voitures se rendant à Longchamps pour le grand prix commença à encombrer toutes les avenues qui conduisent à l'hippodrome. Les piétons, partis à l'avance pour ne pas être en retard et déjà couverts d'une fine poussière, les employés de magasin se tenant tant bien que mal sur leurs chevaux de louage ou entassés dans des véhicules découverts qui n'ont de nom dans aucune langue, les fiacres plus lents que jamais et assurés de leurs gains, des omnibus, des chars à bancs contenant de gaies et nombreuses familles, tenaient la tête de cette foule avide qui se dirigeait vers le bois de Bonlogne. Puis apparaissaient les premiers attelages, ceux qu'un intérêt quelconque obligeait d'arriver de bonne heure, quelques *dogs-carts* haut perchés, conduits par leurs maîtres, avec une habileté savante ; des officiers d'armes légères, vifs et alertes sur leurs petits chevaux, et portant crânement leur joli uniforme de chasseur ou de hussard ; d'autres, appartenant à la grosse cavalerie, massifs, solennels, imposants sur leurs énormes chevaux, les landaus à demi découverts pour protéger la délicatesse d'une jeune femme ou d'un enfant contre la rapidité de la course ; quelques vénérables calèches, fraîchement repeintes ; enfin, sur les côtés de la longue file, d'élégants *gentlemen*, montés sur des chevaux du plus pur anglais et dépassant les voitures en donnant de temps à autre de corrects coups de chapeaux. Les promeneurs endimanchés faisaient entendre des murmures animés, bruit de voix confuses et continuelles qui dominait le roulement même des voitures. Parfois un embarras, un arrêt subit dans cet interminable défilé, retardait la marche de tous ces gens pressés d'arriver ; mais le plus souvent tous ces véhicules, petits et grands, se côtoyaient, se dépassaient, se croisaient avec une si merveil-

leuse dextérité qu'on se demandait ce qu'on devait le plus admirer, de l'habileté des cochers ou de la soumission des nobles bêtes qui obéissaient au moindre mouvement de la main.

Pour qui eût étudié la physionomie générale de ceux qui passaient dans les avenues, se rendant aux courses, l'impression eût été singulière, tant était grand le contraste entre la hâte avec laquelle on y allait et l'air froid et ennuyé des personnages. Beaucoup, allongés dans leurs voitures, n'échangeaient pas une parole et ne semblaient pas même voir ce qui se passait autour d'eux ; d'autres lançaient d'un air indifférent de successives bouffées de cigarettes ; les femmes, strictement voilées, jouaient négligemment et d'un air alangui avec leurs ombrelles ou leurs évantails.

On eût pu croire vraiment que la fête était seulement pour ces braves figures de curieux, plantés sur leurs deux pieds, qui regardaient passer les autres et avalaient la poussière pendant que leurs larges bouches riaient des mésaventures d'un chien égaré dans la bagarre, ou poussaient des sons admiratifs à l'apparition d'un attelage plus magnifique. Mais ce n'était point là que se cachait la vraie passion, elle était sous le masque pâle et uniforme de tous ces gens à l'aspect si froid et si dédaigneux ; et qui eût pu voir tous les calculs, tous les projets, toutes les ambitions, toutes les frénésies qui se cachaient sous leur placidité, eût été épouvanté de la violence de ces beaux indifférents.

Avec ce temps excellent, cet enthousiasme que l'habitude n'éteint pas, et toutes les convoitises que cette course met en jeu, la réunion devait être superbe, et elle le fut en effet. Peu à peu les tribunes se remplirent d'une foule élégante et agitée ; les lorgnettes se déployèrent ; les voitures vinrent se ranger le long des pistes sous les rayons du soleil qui faisait étinceler l'argent des harnais et le galon des livrées ; les cavaliers, parcoururent l'enceinte au trot de leurs chevaux ; la foule, émue et bourdonnante, se massa par groupes pittoresques aux meilleurs endroits. Enfin, jeunes gens, bookmakers, parieurs, banquiers et le reste se réunirent en groupes animés, qui au pesage, qui au départ, qui à l'arrivée, qui plus sourdement et pour cause, autour de buvettes ambulantes et de tentes improvisées. Les femmes n'étaient pas moins ardentes. Il fallait les voir, tantôt se dresser sur leurs pieds en allongeant leurs tailles cambrées, tantôt se courber sur elles-mêmes pour prendre une note ou saisir leur lorgnette. Les célébrités de la mode, restées dans leurs voitures, jouaient gros jeu en étalant leurs toilettes tapageuses que les grandes dames regardaient en passant, de côté et du haut de leur tête. Enfin les jockeys efflanqués, les propriétaires animés, les fonctionnaires ayant conscience de leur mission, les gardes de Paris impassibles, quelques Anglais excentriques, les marchands de gâteaux obséquieux et les enfants épeurés complétaient ce tableau si

étrange, si changeant, du champ de course de Longchamps le fameux jour du grand prix.

Le marquis d'Ardennes et Luc de Borneville étaient arrivés tous deux des premiers, à cheval sur leurs jolis pur-sang. Les premières courses furent belles, mais calmes, et rien ne vint relever l'intérêt ou ralentir l'impatience du public. Les lorgnettes braquées sur l'entrée des voitures, les deux jeunes gens, qui avaient d'abord étudié à fond les tribunes, semblaient attendre quelqu'un avec une impatience augmentée par chaque minute qui s'écoulait. La comtesse Livadia n'était pas là.

La veille encore, cependant, elle leur avait dit qu'elle se faisait fête de ces courses et quelle n'y manquerait pas pour tout l'or du monde. Cependant la journée s'avavançait, dans quelques instants on allait courir le grand prix, et elle était toujours absente, ils en étaient bien sûrs. D'ailleurs, ils n'étaient pas seuls à l'attendre et bien d'autres avaient été déçus comme eux. Tout à coup, du côté de la porte, on entendit un murmure dans la foule ; à ce moment tout le monde était arrivé, on n'entrait plus et les chemins étaient relativement libres. Mais un spectacle inaccoutumé avait ranimé l'ardeur de tous ces regards, les ombrelles s'agitaient, les gens éloignés accouraient déjà lorsqu'on vit apparaître l'objet de tant de curiosité. C'était une légère voiture russe, attelée d'une troïka de trois chevaux de front, russes aussi, que conduisait une jeune fille d'une beauté éclatante, à demi soulevée sur son siège par les difficultés de l'entrée, soutenant son bel attelage de la voix et du geste, et ayant près d'elle un vieillard de l'air le plus digne et le plus imposant. Elle était vêtue d'une robe sombre qui dessinait toutes les élégances de sa taille ; son large chapeau, éclairé d'une plume de flamant rose, se détachait sur sa chevelure blonde. Au moment d'entrer et par un mouvement audacieux, elle osa enlever d'un coup de fouet ses frémissantes bêtes qui s'élancèrent dans l'enceinte avec une telle impétuosité qu'un cri d'effroi partit de la foule. Mais Livadia les contint d'une main si habile, qu'elles décrivirent une courbe parfaite et vinrent avec une docilité voulue se ranger à l'endroit qu'avait choisi d'un coup d'œil leur belle maîtresse. Un murmure d'admiration à peine contenu et cependant discret s'éleva des tribunes, de nombreux saluts, venus de toutes parts, allèrent trouver la charmante souveraine qui, souriante, calme, tranquille sur ses chevaux calmés, à la tête desquels s'était placé son fidèle cosaque, rendit quelques saluts, envoya quelques sourires et se tint debout dans sa voiture, attentive seulement à la course qui allait commencer.

Sur la piste, les jockeys passaient et repassaient au trot allongé de leurs montures, et les paris s'engageaient avec ardeur. On entendait des voix brèves, anxieuses, jeter un nom ou un chiffre, quelques spécu-

teurs semblaient se livrer à des calculs profonds, d'autres affectaient une insouciance dégagée de toute préoccupation et lançaient une somme folle, comme au hasard, entre deux sourires. Enfin les chevaux se rangèrent et s'alignèrent au départ, les jockeys se soulevèrent sur leurs étriers et, au signal, s'élançèrent sur la voie. La course fut superbe et disputée avec acharnement. Les amateurs eurent les émotions les plus vives. Trois fois on crut la victoire assurée aux Anglais ; trois fois le cheval français du comte de Lagrange reprit l'avantage. Au dernier moment encore, on ne pouvait prédire le succès. Les jockeys frappaient et semblaient enlever dans leurs bras nerveux les chevaux dont les naseaux blanchissaient d'écume ; la foule avide, penchée en avant, haletante, contenait à peine son émotion ; les lorgnettes étaient braquées de tous côtés sur la lutte qui touchait à son terme ; un instant encore et le cheval anglais allait gagner, lorsque le français bondit dans un élan si prodigieux qu'il dépassa son rival avec la rapidité de l'éclair et gagna d'une longueur au milieu des hurrahs. La passion, longtemps contenue, éclata tout d'un coup ; des cris, des bravos, des vivats, retentirent de tous côtés ; des discussions s'élevèrent, des murmures parcoururent les groupes, le nom du vainqueur et de son jockey circula de bouche en bouche, depuis les belles dames de la tribune jusqu'aux enfants juchés dans les arbres, et les hommes graves s'occupèrent à payer leurs dettes ou à compter leur gain.

Livadia avait eu un moment de vif plaisir en voyant s'engager la lutte entre ces beaux coureurs si habilement dirigés ; mais point habituée aux mesquines proportions du turf, elle trouva que la fin du combat manquait de grandeur, que les jockeys essouffés et les chevaux fumants perdaient de leur beauté, qu'il n'y avait entre le vainqueur et le vaincu qu'une victoire de convention, et enfin, lorsque la course entra dans la période des règlements et qu'elle vit chacun compter sa bourse, elle pensa que ce spectacle n'avait rien d'héroïque et ne valait pas ce qu'on en disait. Le marquis d'Ardenne venait de s'approcher de sa voiture et de la saluer. Plusieurs autres jeunes gens en firent autant ; la bonne petite princesse Barloni, qui passait au bras du général son oncle, l'apercevant, voulut la complimenter sur son bel attelage. Livadia descendit vers elle, et elles se mirent à causer, la petite princesse en vraie parisienne, vive, gaie, changeante comme une toupie, d'une agilité surprenante dans tous les mouvements de sa personne rondelette ; Livadia, grande, élancée, un peu grave et dominant du regard cette foule agitée :

— Eh bien, ma toute belle, dit la princesse, que pensez-vous de nos courses ? Est-ce assez palpitant ?

— Je m'en étais fait une autre idée, répondit Livadia, il me semble qu'il y a beaucoup d'enthousiasme pour une bien petite gloire.

—Voyez-vous cette paladine, reprit la princesse en riant. Vous aviez sans doute rêvé, ma mignonne, un tournoi en champ clos avec des cavaliers qui s'égorgeraient pour vos beaux yeux. Mais, chez nous, maintenant, ces choses-là sont tout à fait démodées, et nous sommes bien obligés de nous enflammer pour des luttes de chevaux.

—Et comment va s'en aller tout ce monde ? demanda Livadia, en jetant un regard autour d'elle. Les avenues n'y suffiront pas.

—Oh ! pour cela vous avez raison, et ce n'est pas le plus beau de la fête, n'est-ce pas, marquis ? Ceux qui ont l'adresse ou la chance de partir les premiers peuvent s'en tirer ; mais les autres ! quelles longueurs ! quelles queues interminables d'équigages sous une poussière étouffante et un soleil de plomb ! On n'avance pas, on regrette d'être venu, on perd sa toilette, et on boude jusqu'à ce qu'on soit rentré chez soi.

—Mais c'est affreux ! s'écria Livadia, je m'en doutais vaguement, et je ne consentirai jamais à mettre mes cosaques dans une pareille bagarre. Au lieu de rentrer, je vais tourner le dos à Paris et aller faire un tour dans les bois de Clamart. Cela nous rafraîchira, mes chevaux et moi, qu'en dites-vous, père ?

—Mais c'est une idée délicieuse, s'écria la petite princesse, c'est un trait de génie. Et je veux aller avec vous, vous me donnerez bien une place, ce sera charmant. Et me voilà ravie de monter dans votre merveilleux attelage. Mon bon oncle, je vous en prie, allez dire au prince qu'il ne m'attende pas, que je m'en vais en forêt, que nous avons trouvé une manière russe de clore la journée du grand prix et de ne pas retourner à Paris comme tout le monde, que j'espère qu'il ne nous arrivera aucune aventure, que d'ailleurs nous aurons bonne escorte, car vous venez avec nous, n'est-ce pas, messieurs ?

Elle se tourna vers les jeunes gens qui s'inclinèrent en signe d'assentiment, et sautant comme un oiseau dans la voiture où Livadia venait de ressaisir les rênes, elle fit au général un petit geste de la main en lui criant :

—Adieu, adieu, mon bon oncle..... et merci.

La troïka s'ébranla et se dirigea du côté de Boulogne, doucement, comme quelqu'un qui s'évade, pendant que commençait la dernière et insignifiante course de la journée,

Quand ils furent sortis de la foule et que la légère voiture roula sur la route déserte, la princesse fut prise d'un accès d'enthousiasme. Elle se mit à battre des mains, et si elle n'avait pas craint le bouillant attelage, elle eût sauté au cou de Livadia. Le comte Nelsor ne pouvait s'empêcher de sourire de la joie de l'aimable Parisienne. Aux côtés de la voiture, le marquis d'Ardenne et Jean d'Espinay trottaient gaiement. Cet entrain gagna Livadia, et voyant la route libre et les chevaux avides de courir :

—En avant ! cria-t-elle, un temps de galop jusqu'à Boulogne.

Elle enleva ses cosaques qui bondirent comme des sauvages, se ramassèrent un instant sur eux-mêmes et partirent tous trois avec tant d'ensemble et de rapidité que les deux cavaliers se virent un instant distancés. Pris de dépit, ils s'allongèrent sur le cou de leurs chevaux, les cinglant d'un vigoureux coup de cravache et coururent follement après la vertigineuse troïka. La princesse effrayée, mais n'osant rien dire, se pelotonnait comme un chat sur les coussins de la voiture, se taisant et fixant deux yeux inquiets sur la longue route qui se déroulait devant eux. Cette course effrénée dura longtemps ; Livadia semblait y mettre une passion profonde ; les yeux brillants, le cou allongé, les bras tendus, elle s'enivrait de la vitesse, du danger, de l'air qui la frappait rudement au visage. Les deux jeunes gens l'avaient presque rejointe à force de volonté, et la bande emportée faisait résonner au loin les échos de la route sous les coups rapides des sabots des chevaux. Bientôt on aperçut dans le lointain la petite ville de Boulogne et il fallut songer à se ralentir. Mais les petits cosaques étaient enivrés à leur tour et avaient sans doute cru retrouver les libertés illimitées du steppe. Livadia eut de la peine à leur faire sentir qu'il fallait se calmer, et elle dut y employer tant de force et d'adresse, que toute sa personne en fut agitée.

—Voulez-vous que nous nous reposions un instant sous bois ? dit-elle à la princesse de sa voix harmonieuse. Je vous ai fait faire une si folle équipée que je vous dois maintenant un peu de repos, sous peine d'encourir les reproches du prince.

—Volontiers, ma toute belle.

—Vos chevaux resteront sans doute assez tranquilles en les attachant à un arbre, reprit Livadia en s'adressant aux jeunes gens, et Sandrowitch pourra les surveiller en même temps que les miens.

Puis, passant son bras sous celui de la jeune femme, elle l'entraîna dans le bois, suivie de son père et des deux jeunes gens. Le sentier était étroit et déjà tout encombré de branches folles ; la princesse et Livadia devaient à tout instant se relever, se baisser et écarter quelque rameau gourmand, et leurs voix retentissaient joyeuses et timbrées. Enfin elles arrivèrent à une éclaircie entourée de châtaigniers, et la princesse se laissa tomber sur l'herbe avec délices :

—Je n'en puis plus, dit-elle. Je ne suis pas habituée à de semblables promenades. Il faut être de fer comme vous, ma mignonne, pour y résister.

—Eh bien, reprit Livadia, nous voilà rendus. Asseyez-vous, messieurs, et reposons-nous tous sous ces beaux ombrages.

On se mit à causer, à deviser gaiement ; tous ces personnages, élevés dans le luxe et dans la raideur qu'il impose, étaient surpris de se

trouver libres et joyeux et de jouir d'un plaisir que le bon peuple goûte si souvent. La princesse ayant découvert des fraises sauvages se mit à pousser des cris de joie, puis elle cueillit de gros bouquets de pervenche et de muguet, prétendant que jamais elle n'avait vu de si jolies fleurs, et que les jardiniers étaient faits pour fausser le goût des malheureux qui étaient obligés de les avoir à leur service. Livadia la laissait faire ; un sourire mélancolique était revenu sur ses lèvres ; il était dans sa destinée de goûter vivement un plaisir, mais d'en sentir non moins rapidement la déception. A quelle cause intime remontait cette disposition de son cœur ? c'est ce qu'elle était trop fière pour s'avouer jamais. Relevant ses beaux yeux sur le marquis d'Ardennes, elle le fixa un instant avec une force et une anxiété douloureuse, puis elle poussa un soupir et murmura à demi-voix :

—Allons ! il le faut, et toujours en avant !

Le jeune homme se retourna au murmure de cette voix inconsciente et Livadia tressaillit :

—Qu'y a-t-il ? dit-elle un peu brusquement.

—J'ai cru que vous me parliez, répondit Louis d'Ardennes.

—Ne serait-il pas temps de partir ?

—Je crois, en effet, mon enfant, répondit le comte Nelsor, et je vais ramener la princesse.

Le marquis était tout près de Livadia ; elle lui prit le bras simplement, sans affectation, sans trouble, et marcha avec lui, suivie de Jean d'Espinay, vers la lisière du bois où les attendaient les chevaux. Le jeune homme était radieux, et sa bonne figure franche s'épanouissait, éclairée de temps en temps par les rayons du soleil couchant, pendant que son cœur battait dans sa poitrine. On retrouva les chevaux, la princesse revint toute rouge et ravie, et chacun reprit sa place. L'ombre des arbres s'allongeait déjà sur la route, et quand on rentra à Paris, le soleil était presque disparu et le crépuscule étendait son voile :

—Louis, dit Jean d'Espinay à son ami, profitant d'un moment où ils étaient un peu en arrière. je te félicite, tu es un homme heureux.

Le marquis ne trouva rien à répondre, tant la joie qui l'inondait était profonde. Enfin, faisant un effort :

—Je n'ose y croire, murmura-t-il ?

—Sois donc tranquille, c'est moi qui te l'assure, ton bonheur est certain. Tu le mérites d'ailleurs, mon brave ami. Mais vrai, tu es un homme heureux !.....

JACQUES BRET.

(A continuer.)

## LES POETES DU FOYER CHRETIEN. (1)

---

Il me faut un air sain, une franche lumière,  
Des cœurs dont la fierté puisse égaler le mien,  
Il me faut les parfums purs, la fraîcheur première,  
L'épanouissement exquis des fleurs du bien.

EUGÈNE ROSTAND.

Je lisais l'autre jour dans la vie de Monseigneur Dechamps, cardinal archevêque de Malines, qu'étant étudiant il employait ses moments de loisir à lire les œuvres des poètes, en particulier de Lamartine et de Victor Hugo, alors catholique. "Et jusque dans sa vieillesse, ajoute l'auteur, le cardinal remerciait Dieu de lui avoir ménagé dans ce goût un préservatif contre la tentation des lectures mauvaises."

Je viens aujourd'hui recommander le même préservatif contre le même danger.

A l'heure qu'il est le matérialisme artistique et littéraire fait, ici comme ailleurs, des progrès alarmants.

Par le théâtre, les livres, les journaux, une foule de productions malsaines s'introduisent au milieu de nous et y sont accueillies avec la faveur la plus déplorable.

En essayant, dans la faible mesure de mes forces, de réagir contre cette invasion du laid et du mal, je me conforme à l'esprit de l'Union Catholique.

Je n'entends pas faire un travail approfondi de critique littéraire, mais simplement indiquer les ouvrages qui me semblent les plus propres à répandre le goût du Beau et du Bien.

---

(1) Conférence lue devant l'Union Catholique de Montréal, le 20 mai 1885.

## I.

Les mots de poésie et de poète, quoique jouissant généralement de la considération qui s'attache au genre le plus élevé de la littérature, ont cependant le privilège, assez inexplicable à mon sens, de provoquer chez quelques uns des sourires d'ironie et de dédain.

J'admets bien qu'il faut tenir compte de la diversité des goûts.

J'admets bien aussi que nombre de poètes, dévoyés ou ineptes, n'ont rien fait pour rehausser la poésie dans l'estime des gens de bien et des gens d'esprit, et même ont fait tout ce qu'il faut pour qu'elle soit méprisée ou ridiculisée.

Mais il n'en est pas moins vrai que même en admirant le talent des poètes on ne les prend pas toujours suffisamment au sérieux.

Il importe donc de rappeler que le poète n'est pas un simple amuseur, et que la poésie n'est pas seulement un passe-temps.

La poésie exerce un pouvoir immense, pour le bien ou pour le mal. Elle donne à la pensée des ailes de feu, qui la font pénétrer et l'impriment à la fois dans les intelligences et dans les cœurs.

Mais écoutons Schiller définir la mission du poète.

“ Ou donc est le chanteur, qui apporte avec lui la joie, qui de sa voix harmonieuse remplit l'âme d'émotion et l'élève vers Dieu par ses célestes leçons ?

“ Le voici, le chanteur !... Une douce harmonie dort dans les cordes de sa lyre. Le chanteur célèbre les chastes amours ; il loue tout ce qui est grand, tout ce qui est bon ; il donne une voix aux désirs du cœur, aux pensées de l'âme.

“ Ce n'est pas à moi de commander au chanteur ; il est au service d'un maître plus élevé, il obéit à l'inspiration qui l'entraîne. Lorsque le vent d'orage passe à travers les airs, nul ne sait d'où il vient, où il souffle. Pareille à la source qui jaillit des profondeurs de la terre, ainsi la poésie du chanteur jaillit du fond de son âme, et elle éveille la troupe des secrètes pensées qui dormaient de leur sommeil mystérieux dans nos cœurs. ”

L'histoire nous fait connaître la noble origine de la poésie et l'influence qu'elle a exercée.

C'est dans la Bible, le livre par excellence, le livre de Dieu, que nous trouvons les plus anciennes et les plus belles conceptions poétiques, les cantiques de Moïse et de Débora, le livre de Job, les Psaumes de Daniel, le cantique des cantiques, les livres des Prophètes.

Et je n'ai pas besoin de rappeler ce que cette poésie, devenue l'organe de l'Esprit-Saint, le véhicule de la parole incréée, a fait pour le bonheur du genre humain.

Chez les nations païennes les plus anciennes traditions nous montrent les premiers poètes comme des interprètes de la divinité. C'est Linus, Orphée, Musée, à la fois poètes, musiciens et prêtres. Leurs chants

émeuvent les rochers et domptent les tigres, c'est-à-dire qu'ils adoucissent la férocité des mœurs. Leur rôle est de civiliser les sociétés naissantes. Un peu plus tard, les chants de Tyrtée enflamment le courage des Lacédémoniens et les conduisent à la victoire, et les Athéniens captifs obtiennent leur grâce en récitant à leurs geôliers des vers d'Éuripide.

Les poètes continuent à s'autoriser de la divinité ; c'est un dieu qui les inspire et qu'ils invoquent. Mais bientôt ils se mentent à eux-mêmes ; leurs chants ne portent plus à la vertu mais au vice. Parfois ils auront bien encore de nobles accents pour chanter les gloires de la patrie, pour célébrer les beautés de la nature et les charmes de la vie champêtre. On les verra même prendre le fouet de la satire, et dénoncer les scandales d'une société corrompue. Mais en général, dans l'atmosphère empoisonnée du paganisme, la poésie manque de souffle et ne peut prendre son essor. Il faut le Christianisme pour lui rendre des ailes.

Les premiers chrétiens ne font que prier, mais leur prière s'exhale en accents magnifiques. Ce sont les hymnes de l'Eglise, et les poètes sont des martyrs, des confesseurs, des docteurs, des saints.

Au moyen-âge, lorsque les langues nouvelles sont à peine formées, nous voyons cependant abonder les poètes, et vraiment, ce fut l'âge d'or de la poésie, à en juger par les honneurs et les attentions dont on entourait les ménestrels, ces poètes ambulants que saint Louis ne dédaignait pas d'admettre à sa table.

"Jamais," dit M. de Montalembert, "la poésie n'a joué un rôle aussi populaire et aussi universel qu'alors. L'Europe semblait un vaste atelier de poésie, d'où sortait chaque jour quelque œuvre, quelque cycle nouveau. Tous les sujets dignes d'un culte littéraire ont été chantés par ces génies méconnus, et glorifiés par eux devant les contemporains : Dieu et le ciel, la nature, l'amour, la gloire, la patrie, les grands hommes, rien ne leur a échappé."

Ces poètes des âges de foi furent, eux aussi, des artisans de la civilisation chrétienne. Plus tard, la Renaissance et la Réforme dévoyèrent la poésie, non seulement en imposant à la pensée chrétienne la forme païenne, ce qui était un contre-sens, mais en matérialisant, en *paganisant* la pensée elle-même. Cette œuvre ne s'opéra pas en un jour. Les génies du XVII<sup>e</sup> siècle, Corneille et Racine, prennent encore leur vol vers les hauteurs de l'idéal chrétien. L'influence de ces deux maîtres, du premier surtout, a été immense et au lieu de diminuer elle s'est encore accrue avec le temps, comme l'a bien prouvé la célébration si pompeuse du deuxième centenaire de l'auteur de *Polyeucte*.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle le matérialisme et le paganisme triomphent, et la poésie, en France du moins, se meurt.

Au commencement du 19<sup>e</sup> siècle une renaissance chrétienne a eu lieu. Malheureusement elle n'a été ni complète, ni permanente, ni universelle. Aujourd'hui le christianisme et le paganisme se disputent encore le terrain de l'art et de la littérature, et le mal, hélas semble l'emporter. Mais pour l'une ou l'autre cause l'influence de la poésie apparait d'une façon évidente et qui a lieu de surprendre, dans ce siècle du positivisme où le monde semble n'avoir de pensée que pour le progrès matériel et les grandes inventions physiques. Oui, par une singulière contradiction, notre siècle rend hommage à la poésie, et il honore les poètes, vivants ou morts. Comptons par exemple les fêtes qui ont eu lieu dans ces dernières années pour célébrer les centenaires des grands poètes, de Burns, en Ecosse, de Moore, en Irlande, de Schiller en Allemagne, de Camoëns en Portugal, de Corneille en France. Et voyons les honneurs que l'Angleterre rend à son poète lauréat, Tennyson, l'Amérique à Longfellow, j'ajouterais la France à Victor Hugo, si je pouvais croire que les manifestations qu'on a faites à l'auteur des *Châtiments* s'adressaient plutôt au poète qu'au personnage politique, au partisan de la révolution.

## II.

Ayant revendiqué l'importance et l'utilité de la poésie, considérons maintenant quels sont les poètes que nous devons introduire à notre foyer.

C'est un vaste champ d'étude qui s'ouvre devant nous. Il y aurait beaucoup à dire sur la poésie biblique, sur les hymnes de l'église, sur les poètes du moyen-âge, et sur les admirables classiques du XVII<sup>e</sup> siècle, restés si profondément chrétiens malgré la renaissance, et si vraiment français, sous leurs allures grecques, romaines ou espagnoles.

Mais obligé de restreindre les bornes de notre travail nous laisserons de côté pour aujourd'hui les anciens et les classiques, pour nous occuper seulement d'œuvres qui ont à la fois l'attrait et les dangers de la nouveauté.

Les poètes français du XIX<sup>e</sup> siècle sont très nombreux. Il nous faut donc faire un choix parmi ces beaux chanteurs, car il va sans dire que tous n'ont pas un égal mérite, et sous le rapport des idées et des principes, et au point de vue purement littéraire.

D'abord, en ce qui concerne les trois principaux d'entre eux, Lamartine, Musset et Victor Hugo, il nous faut faire de grandes restrictions.

Lamartine, surtout quand il s'est inspiré de l'Écriture Sainte, a écrit d'admirables vers. *Le Crucifix*, *la Pensée des Morts*, *la Poésie Sacrée*, *l'Hymne au Seigneur*, *Le Tombeau d'une Mère* portent bien l'empreinte du sentiment chrétien, mais même dans les *Méditations* et dans les

*Harmonies* nous voyons l'inspiration se matérialiser et la religion du poète se transformer en *religiosité*, confiner même au panthéisme. On peut y voir les signes précurseurs des écarts bien plus déplorable que ce poète a faits dans *Jocelyn* et dans *La Chute d'un Ange*.

“Lamartine, comme la plupart des poètes de nos jours, n'a pas connu le but solide auquel la philosophie supérieure à tous les arts doit conduire le poète. . . Au fond, ce qui domine dans l'âme de Lamartine, c'est une mélancolie sceptique.” (1)

Musset ne peut être cité que par de rares extraits, tant il a offensé la religion et la morale. Et l'on ne saurait assez vivement déplorer l'abus que ce poète a fait d'un talent sinon plus grand du moins plus touchant et plus sympathique que celui de Lamartine et de Victor Hugo.

Quant à ce dernier, il a si obstinément mêlé le bien et le mal dans ses œuvres qu'il faudrait faire un recueil spécial de celles où il lui a plu de se montrer raisonnable, honnête et chrétien.

Mais comme lui, pourtant, qui sait chanter et peindre !  
 Qui voit-on comme lui, d'un seul coup-d'aile atteindre  
 Ou le fond de l'abîme, ou la hauteur des cieus ? (2)

Théophile Gauthier et Sainte-Beuve sont des adversaires déclarés de l'idéal chrétien.

Il faut aussi ranger dans le camp ennemi M. Leconte de Lisle, le meilleur poète descriptif de notre époque, mais un contempteur orgueilleux et systématique de toute croyance religieuse, et particulièrement, cela va sans dire, du dogme catholique ; madame Ackerman, dont les vers sont d'un lyrisme parfait, mais ne portent que l'expression de l'impiété et du blasphème ; Sully-Prud'homme qui, lui aussi, montre un art consommé et un goût délicat, mais qui, dans le domaine des idées, s'en tient à une sorte de spiritualisme athée où la science prend la place de Dieu.

D'autres sont allés plus bas encore et ont pris à tâche de diviniser la passion. L'hommage qu'ils ont refusé à Dieu, ils l'ont rendu à la chair, et leur muse ne le cède pas, en sensualisme, aux poètes païens de la Grèce et de Rome.

C'est sans doute pour compenser ce qui leur manque sous le rapport des idées et des principes que ces poètes modernes ont pris à tâche de donner à la forme toute la perfection dont elle est susceptible. Mais leur soin à cet égard a dégénéré en recherche et en affectation.

Ce culte de la forme apparaît surtout chez les poètes qu'on a appelés

(1) Godefroy ; *Histoire de la Littérature Française*.

(2) Louis Veuillot.

les *Parnassiens* et dont le plus remarquable est M. François Coppée. L'auteur des *Poèmes modernes* fait partie de l'école spiritualiste, mais c'est plutôt par aspiration que par conviction. S'il a compris les sentiments purs, honnêtes, élevés, on peut lui reprocher aussi une tendance à excuser toutes les faiblesses du cœur et à pactiser avec l'erreur. Sa muse est trop attachée à la terre : ce n'est qu'à grand peine qu'elle prend son essor vers le ciel.

Nous devons faire un reproche analogue aux deux poètes descriptifs, M. Theuriet et M. André Lemoyne. Le premier a gâté l'incomparable fraîcheur de ses tableaux en y introduisant du sentiment tout païen ; le second se contente de peindre la nature avec un art parfait, mais sans enthousiasme et sans élan vers le Créateur.

Parmi les poètes que nous pouvons appeler spiritualistes par opposition aux adorateurs de la matière dont j'ai parlé tout à l'heure, nous comptons Chênédollé, De Vigny, Mme Desbordes-Valmore, Mme de Girardin, Barbier, Turquety, Maurice et Eugénie de Guérin, Reboul, Brizeux, Violeau, Pommier, V. de Laprade, Lacaussade, Prosper Blanchemain, Bornier, Déroulède, Mme Ségalas, Mme Siefert, de Beauchesne, Marie Jenna, Jules Lacroix, Joseph Autran, Millien, Aicard, Veuillot, Pailleron, etc., etc. Mais au sein même de cette école spiritualiste, nous devons constater que tous n'ont pas montré une égale fermeté de principes—que plusieurs ont mêlé l'ivraie au bon grain. Cependant le nombre des partisans sincères et convaincus de l'idéal chrétien est encore assez grand. Il me reste à en signaler quelques-uns, en les choisissant un peu au hasard.

### III.

Une des figures les plus sympathiques parmi les poètes français du XIX<sup>e</sup> siècle est assurément celle de BRIZEUX, le chantre de *Marie* et des *Bretons*. Mais il est aussi l'un de ceux chez qui le sens chrétien s'est malheureusement altéré. On peut dire que s'il est religieux, ce n'est pas tant par conviction que par l'attrait du souvenir et par l'aspiration instinctive d'une âme poétique vers l'idéal suprême. Les vers suivants décrivent bien l'état de cette âme où le doute et l'indifférence luttent contre les croyances du jeune âge.

« Amour ! religion ! nature ! à mon aurore,  
Ainsi vous m'appeliez de votre voix sonore ;  
Et comme un jeune faon qui court, à son réveil,  
Aux lisières du bois saluer le soleil,  
Hennit, en retrouvant la lumière sacrée,  
Et le reste du jour, errant sous la fourrée,

Le soir, aspire encor de ses larges naseaux  
 Les feux qui vont mourir dans la fraîcheur des eaux :  
 Amour ! religion ! nature ! ainsi mon âme  
 Aspira les rayons de votre triple flamme,  
 Et dans ce monde obscur où je m'en vais errant,  
 Vers vos divins soleils je me tourne en pleurant,  
 Vers celle que j'aimais, et qu'on nommait Marie,  
 Et vers mon ancien Dieu dans ma douce patrie !  
 Oh ! lorsqu'après deux ans de poignantes douleurs,  
 Je revis ma Bretagne et mes genêts en fleurs ;  
 Lorsque, sur le chemin, un vieux pâtre celtique  
 Me donna le bonjour dans son langage antique ;  
 Quand, de troupeaux, de blés, causant ainsi tous deux,  
 Vinrent d'autres Bretons avec leurs longs cheveux,  
 Oh ! comme alors, pareils au torrent qui s'écoule,  
 Mes songes les plus frais m'inondèrent en foule !  
 Je me voyais enfant, heureux, comme autrefois,  
 Et malgré moi, mes pleurs étouffèrent ma voix.

Mais en regrettant, chez Brizeux, l'affaiblissement de la foi, nous pouvons toujours admirer la fraîcheur, la vérité et la délicatesse qui distinguent sa poésie, et qui n'ont été surpassées par aucun des lyriques ou des descriptifs de notre époque. " Si sa religion fut quelquefois bien vague, dit Godefroy, ses aspirations furent toujours idéales et généreuses."

Hyppolite VIOLEAU, un autre Breton, inférieur à Brizeux sous le rapport du talent poétique, a beaucoup mieux que lui réalisé le type du poète chrétien et dans sa vie et dans ses œuvres.

Louis Veillot, dans la préface qu'il a écrite pour les *Loisirs poétiques*, a raconté la vie simplement héroïque de cet orphelin que la pauvreté réduisit à entrer dans un atelier, et qui dut au dévouement de ses sœurs de pouvoir recevoir les premières leçons. Frêle existence, que la tempête assaillit de bonne heure, mais qui s'épanouit à la chaleur du foyer domestique et sous le souffle de l'amitié. Ayant obtenu un modeste emploi au bureau des hypothèques, Violeau y rencontra un jeune homme de son âge avec lequel il se lia très étroitement, et qui devint le confident de ses projets et de ses rêves. Il était bien humble, le bonheur qu'il rêvait : un modique revenu, une petite maison à la campagne, où, entouré de sa mère et de ses sœurs, il ferait de beaux vers " en l'honneur du bon Dieu ! "

Son emploi lui permit de se livrer à sa véritable vocation. " Comment," dit Veillot, " la poésie est-elle apparue entre cet atelier et ce bureau des hypothèques ? Comment une fleur dont on va tout-à-l'heure admirer la beauté élégante et les parfums charmants s'est-elle épanouie sur ce terrain déshérité de toute culture et de tout soleil ? Il n'y a

point d'autre raison ni d'autre explication que la raison qui fait, au mois de mai, paraître la violette sous les buissons du chemin."

*Les Loisirs poétiques* traduisent encore une grande inexpérience littéraire, mais rien de plus frais, de plus pur, de plus suave que cette première gerbe de fleurs que le poète dépose aux pieds de la Reine des vierges, en lui dédiant son livre.

Violeau n'est pas un penseur cherchant le secret de toute chose, scrutant la terre et les cieux, à la façon des poètes philosophes. Sa philosophie, à lui, est toute simple et toute naïve—c'est celle du catéchisme, mais vraiment ne suffit-elle pas à un chrétien..... et à un poète ?

Dans la pièce qu'il adresse aux poètes chrétiens, il affirme hautement ses croyances.

Dieu sera ma force et ma joie,  
 Dans l'avenir comme aujourd'hui !  
 Je n'entrerais pas dans la voie  
 Qui me détournerait de lui.

Que ma voix soit semblable au murmure de l'onde,  
 A la plainte des vents, à la foudre qui gronde !  
 Qu'elle s'attache à l'homme ou célèbre Sion,  
 Qu'elle s'éteigne en pleurs ou se déroule en flammes,  
 Mon amour et ma foi resteront dans mon âme  
 Et me diront ma mission.

Je suis chrétien ! Dans la carrière  
 Je m'élançais en criant : Je crois !  
 Je me signe, ouvrez la barrière,  
 Pour arme j'ai choisi la croix !

.....

Nul n'a si bien compris que Violeau la mission et les devoirs du poète.

Je parlerai du Ciel à celui qui l'oublie,  
 Car le plus malheureux m'occupera toujours.  
 Je lui dirai : La foi, c'est le manteau d'Elie  
 Que l'amour a jeté sur le fleuve des jours.

Qu'importe après cela si ma douce prière  
 N'obtient de l'insensé qu'un sourire moqueur,  
 Pourvu qu'en arrivant au bout de ma carrière  
 Pas un vers, pas un mot ne pèse sur mon cœur.

Le genre à la fois simple, gracieux et grave de Violeau apparaît bien dans les vers intitulés *Le berceau et la tombe*, qu'on a souvent cités.

Le berceau de l'enfant à rideau de gaze,  
 Le doux balancement du genou maternel  
 Et les songes légers, et la première extase  
 Qui rayonne aux fronts purs comme un astre éternel.

La tombe a le gazon qui la couvre et la presse,  
 Elle a le saule vert qui penche ses rameaux,  
 Elle a le rosier blanc qu'une abeille caresse,  
 Et la prière tendre et le chant des oiseaux.

Tous les deux font rêver même l'indifférence ;  
 A l'amour du penseur ils ont partout des droits ;  
 Ils sont pleins de sommeil, de paix et d'espérance ;  
 Sur l'un veille une mère et sur l'autre une croix,

Ils parlent tous les deux d'une aurore vermeille,  
 L'un à l'enfant naissant et l'autre à l'homme mort ;  
 Le berceau donne un monde à l'enfant qui s'éveille,  
 La tombe donne un ciel au juste qui s'endort.

Le sujet de cette pièce fait présager le *Livre des mères*, qui est supérieur aux *Loisirs poétiques* sous le rapport de la forme littéraire. Quant au fonds, c'est la même foi, la même ardeur sincère et naïve. Les vers du poète sont toujours une exhortation au bien.

Des pièces qui composent ce recueil, celle qui a pour titre *La pèlerine de Rumengol*, que Violeau a dédiée à sa mère, est la plus remarquable. Ce n'est pourtant que l'histoire très-simple d'une pauvre femme venant implorer la sainte Vierge en faveur de son fils qui va tirer à la conscription. Mais que de foi dans cette prière naïve !

Nous, pauvres laboureur, nous ne vous donnons rien  
 Nous venons cependant, vous nous connaissez bien  
 Et vous êtes la bonne Vierge !

Vous sauverez mon fils ! vous nous l'avez donné,  
 Et vous ne voulez point que seul, abandonné,  
 On le chasse de sa montagne ;  
 Non, vous ne voulez point qu'on enchaîne ses pas  
 Dans les murs d'une ville où l'on ne parle pas  
 Le doux langage de Bretagne !

Notre enfant est à nous ! je ne croirai jamais  
 Que l'heure du repas arrive désormais  
 Sans que ma table nous rassemble !  
 Mais notre vie à nous n'est-ce pas de le voir ?  
 On partage avec joie un morceau de pain noir  
 Tant qu'on peut le manger ensemble !

La même simplicité touchante apparaît dans *l'Adieu de la nourrice* au petit enfant qu'on lui a confié et qu'on lui reprend :

Tu me regretteras sans doute,  
 Et lorsqu'aux champs tu reviendras,  
 Peut-être tu reconnaîtras  
 Ma chaumière au bord de la route.  
 Si tu pouvais te souvenir ! . . . .  
 Tiens regarde bien le men-hir  
 Et la croix où l'oiseau se pose ;  
 Vois, mon amour, regarde encor ;  
 Là, des genêts aux grappes d'or,  
 Ici, des champs de trèfle rose.

Adieu, qu'un ange t'accompagne,  
 Et te garde dans le chemin !  
 Adieu ! tu chercheras demain  
 Ta pauvre mère de Bretagne.  
 Pourquoi n'es-tu pas mon enfant ?  
 Ici, le bon Dieu nous défend  
 D'éloigner les fils qu'il nous donne ;  
 Pour eux il nous dit de souffrir ;  
 Aussi nous aimons mieux mourir  
 Que de les céder à personne.

Après Dieu, ce que le poète chante avec plus d'amour c'est le bonheur du foyer domestique, les douceurs de l'amitié et les charmes de la patrie, de cette terre de Bretagne si chère au cœur de ses enfants. D'autres poètes ont chanté la famille et le sol natal, mais en lisant les vers de Violeau on peut se convaincre que ce sont les cœurs purs qui savent le mieux aimer.

#### IV.

JASMIN est, je crois, le poète qui ressemble le plus à Violeau pour l'esprit de foi, la simplicité et le pur enthousiasme. Il eut encore cela de commun avec le poète breton que ses débuts furent difficiles et que ses premières occupations étaient loin de le porter vers la carrière poétique.

Après avoir été à l'école, grâce à la charité d'un bon prêtre, il avait pris le métier de coiffeur, et quand il voulut se livrer à son goût pour la poésie, il provoqua le mécontentement de sa femme, qui, paraît-il, comptait plus sur le peigne que sur la lyre pour faire bouillir le pot-au-feu du ménage. Pour empêcher son mari d'écrire des vers, elle lui enlevait plumes, encre et papier. De là des querelles conjugales, peu sérieuses, il est vrai, grâce à la bonhomie de Jasmin. Mais ces disputes furent justement pour le poète l'occasion de révéler son talent.

Charles Nodier, passant un jour dans les rues d'Agen. entendit une

de ces altercations. Il entra chez le coiffeur et fut mis au courant du sujet de la querelle. Il lut les vers de Jasmin, et frappé de leur mérite, il eut le don de persuader à la jeune femme qu'elle ne pouvait mieux faire, même au point de vue financier, que de laisser son mari suivre sa véritable vocation.

Jasmin a écrit dans la langue d'*oc*, l'ancienne langue des troubadours, et qui est encore la langue du peuple dans le midi de la France ; et si ce fut une gloire et un bonheur pour ses compatriotes, c'est un malheur pour ceux qui ne sont pas versés dans ce dialecte, et qui ne peuvent apprécier ses poésies qu'au moyen d'une traduction.

Il s'est plu à peindre les mœurs de son pays et ses sujets sont empruntés à la vie du peuple. Mais dans ces simples récits il a mis toute son âme, et c'était une belle âme ! Nature impressionnable et sensible, comme celle des méridionaux, il ressent profondément la joie et la douleur. Il pleure, il fait pleurer sur les infortunes qu'il décrit ; mais l'instant d'après les larmes font place au sourire et le soleil brille après les nuages.

Ses poèmes eurent un grand succès et il vit la fortune et la renommée frapper ensemble à sa porte. Mais il refusa d'abandonner son humble métier, ne donnant que ses loisirs aux travaux poétiques. Et il fit le plus noble usage de son talent. Un grand nombre de ses poèmes furent composés et publiés au profit des pauvres et l'on a calculé qu'il n'a pas donné, durant sa vie, moins de douze mille conférences ou lectures pour des buts de charité. Son cœur, on le voit, débordait de pitié et de tendresse pour les pauvres, mais en les plaignant il les exhorte continuellement à la patience et à la résignation. En même temps il enseigne aux riches comment ils doivent faire l'aumône.

Ce n'est pas assez, pour tuer la misère,  
 Qu'en passant, d'un air apitoyé,  
 Ils jettent deux sous dans la rue  
 Au pauvre déguenillé qui ouvre la bouche de faim !  
 Qu'ils s'en aillent l'hiver, quand il gèle, qu'il grésille,  
 Dans ces maisonnettes encombrées de famille,  
 Et s'ils voient le manœuvre, au visage rêveur  
 Dire à ses enfants qui pleurent :  
 « Ah ! pauvrets, que le temps est dur ! »  
 Oh ! que la charité, là, sans être aperçue,  
 Tombe ! mais sans bruit, sans sonner,  
*Car il est amer de la recevoir*  
*Autant qu'il est doux de la donner !*

La popularité de Jasmin s'accrut au point qu'il dût passer la plus grande partie de son temps à aller de ville en ville, répondant aux appels

qu'on lui faisait, semblable, disent ses biographes, aux troubadours du moyen-âge. Partout il recevait l'accueil le plus enthousiaste : discours, députations, arcs de triomphe, pluies de fleurs &c. &c. A Paris, l'hôtelier chez qui il logea voyant la file de visiteurs illustre qui assiégeait son hôtel, se plaignit d'avoir été trompé par son hôte qui, disait-il, devait être sûrement quelque prince déguisé. Il ne reçut pas un accueil moins flatteur à la cour. Ses poèmes furent couronnés par l'Académie-Française : il fut fait chevalier de la Légion d'honneur et fut aussi décoré de l'ordre de Saint-Sylvestre. Le ministre de l'instruction publique lui écrivait : Vos actions égalent votre talent. Vous bâtissez des églises, vous secourez l'indigent ; vous avez fait de vos facultés une puissance pour le bien et votre muse est une sœur de charité." En faisant son oraison funèbre le cardinal Donnet l'appela le saint Vincent de Paul de la poésie.

Les principales œuvres de Jasmin sont *l'Aveugle de Castel-Cuillé*, qui a été traduit en anglais par Longfellow, *Les deux jumeaux*, *Marthe-la-folle*, et *la Semaine d'un fils*.

Au risque d'être long j'exposerai le simple sujet de ce dernier poème.

Hilaire un ancien soldat, devenue manœuvre de maçons, est tombé gravement malade. Ses deux enfants, Abel et Jeanne, prient pour sa guérison et leur prière naïve et fervente, est exaucée. Mais avant que leur père soit complètement rétabli, le maître qui l'emploie lui fait signifier brutalement que s'il ne se rend pas à l'ouvrage la semaine suivante sa place sera donnée à un autre. Le vieillard veut se lever : impossible. Alors son fils Abel, garçon de quatorze ans, qui écrit au bureau du percepteur, va trouver ce maître exigeant et il revient annoncer à son père que tout va bien ; qu'un ami se charge de travailler pour lui la semaine prochaine, et que sa place lui sera gardée.

Sauvé par un ami ! ... Il y a donc des amis encore ?  
 Oh ! comme je le voudrais, pour notre vie amère !  
 Mais hélas ! tout s'explique au chantier le lundi :  
 Il y a de bons fils encore.... et des amis, peut-être plus !

Oui, c'est Abel qui a pris la place de son père au chantier, et malgré son jeune âge et sa taille frêle il en vaut deux à l'ouvrage. L'amour filial décuple ses forces. Mais il se cache de son père, et celui-ci le croit tout le jour occupé à ses écritures. Cependant Hilaire se rétablit. Le voilà bientôt assez fort pour sortir, et le vendredi, il veut aller au chantier voir et remercier cet ami généreux qui travaille pour lui. En approchant il voit un rassemblement au pied de la bâtisse. Il interroge. Oh ! malheur ! un manœuvre est tombé de l'échafaudage. C'est peut-être son ami... Son cœur se serre. Il se précipite. On veut l'arrêter

mais il s'ouvre un passage. Hélas ! c'est son enfant, c'est Abel qui vient de tomber et qu'il voit étendu sanglant sur le sol.

A sauver son *petit* tout le monde s'empresse  
Hélas ! le jeune agonisant  
N'a plus besoin de rien : il soupire seulement :

—“ Maître, je n'ai pu achever la semaine ;  
Mais, au nom de ma pauvre mère,  
Oh ! ne renvoyez pas mon père ! ”

Et le père qui l'entend se frappe, crie et pleure  
Abel le reconnaît enfin,  
Penche sa tête sur lui, et pendant un demi-quart d'heure  
Tient sa main dans ses mains,... et lui rit en mourant.

Si je me suis arrêté longtemps au poète provençal c'est que je trouve en lui une démonstration complète de ma thèse en faveur de la poésie, un exemple de l'influence que le poète fidèle à sa mission peut exercer en faveur du bien.

## V.

Jean Reboul, de Nîmes, eut cela de ressemblance avec Violeau et Jasmin qu'il vécut comme eux dans une humble condition. Comme Jasmin était coiffeur, Reboul était boulanger durant le jour et poète le soir. “ Voulez-vous des petits pains ? ” disait-il à Dumas qui était allé le voir, “ Alors restez ; voulez-vous des vers ? Revenez à cinq heures. ”

Mais le principal point de ressemblance entre Reboul et les deux poètes dont je viens de parler c'est l'esprit chrétien et catholique.

Reboul n'avait dans sa bibliothèque que deux livres : la Bible et Corneille. Formée à pareille école, sa poésie est grave, austère, souvent mélancolique et toujours profondément religieuse.

Dans ses compositions de longue haleine, l'inspiration ne se soutient pas et il manque d'intérêt. Il est trop philosophe pour devenir vraiment populaire. Cependant il a de nombreux passages pleins de vigueur et de feu, et des morceaux d'une délicatesse exquise. Tels sont les vers intitulés : *L'Ange et l'Enfant* et *l'Hirondelle du Troubadour*.

L'amour de la terre natale, les souvenirs d'enfance et les regrets de la maison paternelle qui ont si souvent servi de thème aux poètes, ont aussi inspiré Reboul et de la manière la plus touchante :

Revenez, revenez, beaux jours de mon enfance,  
De votre aspect riant charmer ma souvenance,

Comme dans le désert brûlant et spacieux  
 Sur la vaste oasis se reposent les yeux.  
 Mon cœur, mon pauvre cœur, à la tristesse en proie,  
 En fouillant le passé vous retrouve avec joie,  
 Jours naïfs, plaisirs purs, emportés par le temps  
 Ainsi que le parfum des fleurs par les autans.

Nous venons de voir les poètes plébéiens et artisans. Voici maintenant le poète gentilhomme, le comte Achille du CLÉSIEUX, un Breton, comme Brizeux et Violeau, et un chrétien aussi convaincu, aussi fervent que ce dernier. Le premier recueil de poésies qu'il a publié a pour titre : *Exil et Patrie*. L'exil, c'est la terre avec ses luttes, ses orages et ses douleurs que nous adoucissent les consolations de la foi et les promesses de l'espérance. La patrie, c'est le ciel vers lequel notre âme aspire sans cesse et doit prendre son vol un jour.

Le poème d'*Armelle* est, je crois, l'œuvre la plus importante de M. du Clésieux. Il y raconte l'histoire d'un jeune homme et d'une jeune fille qui s'aiment de l'amour le plus pur. Mais le jeune homme est d'une famille noble, et sa mère lui a fait jurer, sur son lit de mort, de ne jamais épouser Armelle, afin de ne pas désespérer son vieux père par une mésalliance.

Le cœur du jeune homme se brise. Alors Armelle, qui ne lui cède pas en générosité et en abnégation héroïque, lui conseille de partir pour un long voyage. Il part et ne revient qu'après des années, portant toujours en son cœur et son amour et sa résolution inébranlable d'être fidèle à son serment. Armelle est devenue orpheline. Elle veut entrer au couvent, et c'est lui qui lui en donne les moyens.

Un jour, dans une église, un jeune homme priait,  
 Il venait de doter au couvent l'orpheline  
 Et deux fronts rayonnaient d'une grâce divine.

Au bout de cinq ans Armelle meurt, et le jeune homme voit couronner son sacrifice.

M. Godefroy, comme M. de Sainte Beuve, constate que la poésie de M. du Clésieux est fort négligée. "Mais," ajoute-t-il, "si l'énergie de la pensée doit être préférée à l'élégance de la forme, si la noblesse du sentiment est supérieure à l'harmonie du rythme, si la force de l'idée surpasse l'éclat des images, nous n'hésiterons pas à donner une place à part dans la littérature de notre siècle au poète, homme de bien et de dévouement, qui peut résumer toutes ces inspirations dans cet élévation sublime :

N'avoir qu'un seul amour : l'humanité souffrante ;  
 Qu'un seul drapeau : la croix, vaincue ou triomphante,  
 Qu'un seul nom : le vôtre, Seigneur !

En passant de M. du Clésieux à M. Victor de LAPRADE, nous nous trouvons encore en noble et bonne compagnie. Le nom de Laprade est loin d'être inconnu en Canada, quand ce ne serait que pour les beaux vers qu'il a adressés à nos zouaves canadiens lors de leur passage en France :

Allez votre chemin, Français du Nouveau-Monde,  
Race de nos aïeux tout-à-coup ranimés !  
Allez, laissant chez nous une trace féconde,  
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.

De nos jeunes croisés, vous êtes deux fois frères ;  
Marchez aux mêmes cris et dans les mêmes rangs,  
Faisant dire comme eux par vos actions guerrières :  
" Quand Dieu frappe un grand coup, c'est par la main des Francs ! "

M. de Laprade, il faut le dire, ne s'est pas toujours montré aussi franchement catholique. L'amour de la nature l'a entraîné d'abord jusqu'au panthéisme. Mais il a su revenir de ses erreurs. Du reste, je ne veux, de ses œuvres, signaler en ce moment que le volume publié peu de temps avant sa mort, et intitulé : *Le livre d'un père*. Ce sont des poésies détachées où le poète parle à ses enfants, répandant sur ces jeunes têtes tous les trésors de l'amour paternel, mais leur adressant en même temps d'utiles leçons et les façonnant à porter le joug austère du devoir. Le ton de ces poésies est donc tour à tour enjoué et grave, avec cette teinte générale de mélancolie dont la vieillesse ne peut se défendre et que l'aspect riant de l'enfance peut à peine dissiper. Rien de plus gracieux que les vers adressés par le poète à son cher petit Paul :

Petit enfant, petit oiseau  
Quand tu fredonnes dans ma chambre,  
Je me crois en plein renouveau,  
Fut-ce aux tristes jours de décembre.

Petit oiseau, petit enfant !  
Les murs noirs, les pages méchantes,  
L'ennui, le brouillard étouffant,  
Tout s'éclaircit lorsque tu chantes.

Il fait soleil dans la maison  
Sur chaque meuble où tu te poses ;  
Ton sourire à chaque saison  
Donne des lilas et des roses.

Je cesse un moment de souffrir ;  
Tes baisers sont mes seules trêves.  
Dans tes yeux je vois se rouvrir  
Le ciel clos de mes anciens rêves.

Des fleurs vives de ta gaieté  
 Dieu veut que ma force renaisse . . .  
 Sitôt que l'enfant a chanté,  
 Le père a repris sa jeunesse.

C'est encore un aimable enjouement qui règne dans *Le petit ménage du père*, fait chaque matin par les deux sœurs.

Car on veut tout remettre en place  
 Livres, papiers, tout l'attirail,  
 Pour que l'ordre et la bonne grâce  
 Ornent ma table de travail.

Sur les bronzes de l'étagère,  
 Sur les cadres d'or du trumeau  
 Comme une hirondelle légère  
 On fait voltiger le plumeau.

Et tandis qu'on passe et repasse,  
 Sur mes genoux, en fredonnant,  
 On revient, et vite on embrasse  
 Le front du père rayonnant.

Mais la voix du père et du poète prend un accent plus grave et plus élevé dans les pièces intitulées *La France, Le petit soldat, Prière du matin, Pèlerinage, Travaillons!*

Mes enfants, il faut qu'on travaille !  
 Il faut tous, dans le droit chemin,  
 Faire un métier, vaille que vaille,  
 Ou de l'esprit, ou de la main.

Nul ici-bas ne se repose.  
 Il n'est rien d'inerte et d'oisif,  
 Ni l'oiseau, ni même la rose,  
 Ni ce vieux front chauve et pensif.

Nous pouvons agrandir la vie,  
 L'emplir de lumière et d'amour,  
 Rien qu'en travaillant, purs d'envie,  
 A notre pain de chaque jour.

Il n'est point de peine perdue  
 Et point d'inutile devoir ;  
 La récompense nous est due  
 Si nous savons bien la vouloir.

Le moindre effort l'accroît sans cesse,  
 Surtout s'il a fallu souffrir,  
 Travaillez donc, et sans faiblesse.  
 Ne plus travailler, c'est mourir.

Le livre se termine enfin par cette exhortation pleine de force et de grandeur :

Ne soupirons plus mollement,  
Fuyons toute lyre énervante,  
Arrière, le faux sentiment !  
Place à la foi ferme et vivante !

Il faut de plus mâles sauveurs  
Dans l'affreux orage où nous sommes.  
Nous avons eu trop de rêveurs . . .  
Soyez des hommes !

A côté du *Livre d'un père* de Laprade, du *Livre des mères* de Violeau, nous devons placer le *Livre des jeunes mères* de M. DE BEAUCHESNE, les *Poésies paternelles* de M. Arthur TAILHAND, et *La Chanson de l'Enfant* de M. Jean AICARD. Beaucoup de poètes, à commencer par Victor Hugo, ont chanté les charmes de l'enfance, et ils l'ont fait dans des vers d'un sentiment exquis. Mais parmi eux j'indique de préférence ceux qui ont su mieux surnaturaliser l'amour paternel ou maternel, et faire entendre la voix du devoir aux parents et aux enfants.

Le livre de M. Jean Aicard, *La Chanson de l'Enfant*, est d'un grand mérite littéraire. "M. Aicard," dit un critique, "joint à la force ou à l'élevation du sentiment, l'habileté, la science consommée de l'expression. Ses vers ont à la fois la pensée et la forme, l'idée et le mot. On se sent en présence d'un artiste consciencieux, à l'âme ardente et délicate, qui ne recule devant aucune fatigue, aucun sacrifice, pour donner à sa pensée le relief et la lumière dont elle a besoin." (1)

On me saura gré, je crois, de citer une page de ce livre.

#### ENCORE DIVINS.

Ils ont, les chers enfants, nos yeux, notre visage ;  
Ils agitent de petits bras ;  
Les anges sont ainsi : l'homme est à leur image,  
Mais ils ne nous ressemblent pas.

Ils ont de petits pieds, mais délicats et roses,  
Mais qui n'ont pas encor touché  
Ce sol dur où nos pas heurtent à tant de choses ;  
Leurs petits pieds n'ont pas marché.

Ils ont aussi des mains frêles, qu'ils savent tendre,  
Qu'ils savent joindre pour prier,  
Mais leurs doigts transparents sont trop faibles pour prendre  
Et ne pourraient pas travailler.

(1) Jules Levallois.

Ils ont des yeux, mais purs, qui ne cherchent encore  
 Que le sourire maternel ;  
 Beaux yeux d'enfants, joyeux et frais comme l'aurore,  
 Tout bleus des souvenirs du ciel.

Ils ont l'oreille aussi, mais qui n'est attentive  
 Qu'aux rythmes et qu'aux chants légers,  
 Et le bruit de la voix humaine les captive  
 Mais les mots leur sont étrangers.

Et la parole, ils l'ont, mais juste assez pour dire  
 " Ma mère ! " dans un bégaiement ;  
 O ! langage divin qui s'achève en sourire !  
 Parole qui jamais ne ment !

Ils ont, les chers enfants, nos yeux, notre visage ;  
 Ils agitent de petits bras ;  
 Les anges sont ainsi : l'homme est à leur image,  
 Mais ils ne nous ressemblent pas.

On peut mettre en parallèle avec ces vers de M. Aicard ceux qu'un autre poète, M. Eugène ROSTAND a écrits dans un recueil intitulé *Poésies simples*. On remarquera que ces deux poètes se ressemblent par la délicatesse des pensées et le soigné du travail.

#### LE NID

Chut, parlez bas.—Au fond de la chambre bien close  
 Silencieuse et tiède où la mère repose,  
 Voyez-vous s'arrondir, à côté du grand lit,  
 Dans l'ombre où tombe à peine un vague reflet rose,  
 Cette blancheur flottante, et ce voile à longs plis ?

Cela, c'est le berceau ; quelque chose de frêle,  
 Et qui fait aux plus forts plier les deux genoux ;  
 Un nid, un oreiller mignon, une nacelle,  
 Deux rideaux blancs baissés, d'où sortent des bruits d'ailes  
 Et des gazouillements d'oiseau confus et doux.

.....  
 Le berceau ! nom béni de toute langue humaine,  
 Béni de la pauvre et béni de la reine,  
 Chaste et doux, imprégné de grâce et de fraîcheur.  
 Nom céleste, éclairé d'une lueur sereine ;  
 Nom vierge, où l'on croit voir vraiment de la blancheur.

Ecoutez ! Pouvez-vous tenter l'effort suprême  
 Que Jésus autrefois enseigna ? Pouvez-vous  
 Redevenir enfant, et comme en un baptême  
 Laver ce que la vie a souillé de vous-même ?  
 Venez, j'écarterai les grands rideaux jaloux,

Et je vous montrerai cet ange qui sommeille,  
 Ces blonds cheveux si fins qu'un rayon ensoleille,  
 Ce front que terniront, ce semble, les baisers,  
 Cette bouche qui rit, tout en dormant, vermeille,  
 Ces petits bras jetés en arrière ou croisés.

Mais s'il restait en vous une seule pensée  
 Que vous ne puissiez pas à Dieu dire tout haut,  
 N'approchez-pas. Dans l'ombre où ce Dieu l'a placée  
 Laissez cette âme intacte et que rien n'a froissée,  
 Car il faut être pur pour toucher au berceau.

Parmi les poètes qui se sont inspirés des pures émotions de la religion et du foyer nous devons signaler M. Prosper Blanchemain, dont les lettres françaises ont pleuré la perte, il y a quelques années. Ses œuvres sont divisées en cinq volumes ayant pour titre : *Poèmes et poésies, Foi, Espérance, et Charité, Idéal, Fleurs de France, Sonnets et Fantaisies* "On y trouve partout," dit M. Godefroy, "les plus nobles inspirations de l'âme, les plus saintes affections du cœur, l'amour de Dieu, de la famille, et de l'humanité. . . Nous devons une estime profonde à cette poésie dont toutes les pensées sont honnêtes et pures."

Le manque de temps m'oblige à ne faire, des œuvres de ce poète, que deux courtes citations qui suffiront cependant à donner une idée de son talent.

#### AUX AMIS ÉLOIGNÉS

Ainsi que l'Océan le cœur a son reflux,  
 On se quitte, on se perd, et l'on ne se voit plus.  
 Pourtant on garde en soi d'intimes sympathies  
 Que l'espace et le temps n'ont jamais amorties,  
 L'ange du souvenir, l'ange à la douce voix  
 Vous parle encor bien bas des heures d'autrefois.  
 Lentement, par degrés, l'hymne pieux s'élève,  
 On sent couler des pleurs, on espère et l'on rêve.  
 O mystère indicible ! O vœux irrésolus !  
 Ainsi que l'océan le cœur a son reflux.

#### LARME ET PERLE.

Ou vas-tu, perle brillante,  
 Qui sors du fond de la mer ?  
 —Ou vas-tu larme brûlante  
 De la douleur fruit amer.

—Moi, d'une couronne altière  
 Je vais orner le milieu.

—Moi je porte la prière  
 Et le deuil d'une âme à Dieu !

Voici encore une gloire pure couronnant un nom illustre. M. le comte Anatole de SÉGUR, frère de Mgr. de Ségur, a écrit de fort belles poésies, qui devraient être dans toutes nos bibliothèques. Leurs seuls titres, *La maison* et *Sursum corda* indiquent la nature et l'objet de ces chants. Le morceau suivant fait voir avec quel sentiment profond et vrai ce poète admire et décrit la création, et comment son inspiration s'élève facilement de la terre au ciel.

## PENSÉE DU SOIR

L'azur devient plus sombre, et l'horizon est d'or.  
L'astre mourant du jour quitte à regret la plaine  
Là-bas dans la forêt la voix lente du cor  
Murmure et jette au loin une note lointaine.

Tandis que le soleil au couchant brille encor  
La lune, au bord du ciel levant son front de reine,  
Colore l'Orient de sa clarté sereine  
Et complète du soir le sublime décor.

Ineffable moment qui tous deux les rassemble !  
Le ciel serait trop beau s'ils y brillaient ensemble,  
La nuit succède au jour et l'hiver à l'été.

Du soleil de nos ans quand l'âge éteint la flamme,  
L'astre plus doux du soir se lève dans notre âme,  
Et la splendeur fait place à la sérénité.

Au risque d'abuser de votre patience en prolongeant cette énumération, je mentionnerai encore le recueil de poésies intitulé *Du grave au doux* et dont l'auteur est M. Paul COLLIN. Sentiments honnêtes et purs, versification soignée, style gracieux et facile, voilà ce que l'on trouve dans cette poésie aux allures si peu prétentieuses.

## DEUX NOVEMBRE.

## RONDEL.

Deux novembre ! le glas sonne  
La fête des trépassés.  
Sur les tombeaux délaissés  
Déposons une couronne.

Le souvenir qu'on leur donne  
Réchauffe nos morts glacés.  
Deux novembre ! le glas sonne  
La fête des trépassés.

Regrets trop vite effacés !  
 Espérons que douce et bonne  
 Là-haut, leur âme pardonne ;  
 Mais les aimions-nous assez ?  
 Deux novembre ! le glas sonne  
 La fête des trépassés.

Nous avons vu la poésie religieuse et la poésie intime. Les poètes modernes n'ont pas fait vibrer moins éloquemment la fibre patriotique. M. Paul DÉROULÈDE, dans ses vers plein d'énergie et de feu, apprend à aimer la patrie, et il en a certes le droit, puisque prêchant d'exemple il a versé son sang pour la France. Son patriotisme est du meilleur aloi, pur, ardent, généreux, et sa poésie a l'accent entraînant du clairon des batailles.

M. de BORNIER s'est aussi très-heureusement inspiré du sentiment patriotique. Sa patrie, sa France à lui, c'est celle des âges de foi ; ses héros et ses modèles ce sont Charlemagne et ses peuples. C'est dans la bouche des chevaliers chrétiens du moyen-âge qu'il met les nobles enseignements, les leçons de dévouement, de fidélité et d'abnégation qu'il adresse aux français. Sa tragédie *La fille de Rolland* est trop bien connue aujourd'hui parmi nous pour qu'il me soit nécessaire d'en démontrer les grandes qualités, et elle a été trop bien interprétée, ici même, pour que je crois utile d'en faire aucune citation.

Cette pièce et celle d'*Attila*, du même auteur seraient le commencement d'une régénération du théâtre, si le théâtre pouvait être régénéré.

Outre ses pièces dramatiques M. de Bornier a aussi publié un recueil de poésies lyriques, où l'on trouve beaucoup de naturel et de fraîcheur.

La pièce suivante, qui a été retranchée de la *Fille de Roland*, me paraît avoir de l'actualité.

#### CHANSON DE BERTHE

Ils vont partir pour les guerres lointaines  
 Les chevaliers chercheurs des grands périls,  
 Et le roi dit, fier de ses capitaines :  
 Combien sont-ils ?

Au loin, au loin, pour la douce patrie,  
 Ils ont trouvé le jour des grands périls,  
 Et l'ennemi, déjà tremblant, s'écrie :  
 Combien sont-ils ?

Voyez là-bas sous les rouges bannières,  
 Les chevaliers sauvés des grands périls :  
 Combien sont-ils ? se demandent les mères,  
 Combien sont-ils ?

Je veux, en terminant, signaler un écrivain qui est peu connu comme poète, quoiqu'il soit très-célèbre comme prosateur. Le journaliste, chez M. Veuillot, a complètement éclipsé le disciple d'Apollon. Cependant ses poésies méritent d'être lues.

Par son caractère et le genre de ses travaux ordinaires, M. Veuillot devait choisir de préférence le genre satirique. Il y déploie la même verve, la même finesse d'esprit et la même élévation de sentiments que dans ses autres ouvrages. Mais il n'a pas seulement sifflé : il a chanté. "Son âme", dit Godefroy "ne reste pas fermée aux sensations du vrai, du bien et du beau, elle s'ouvre à toutes les tendresses, à toutes les émotions." Nul n'a si bien ressenti les beautés de la nature, et le charme de la vie des champs. Et si l'on veut savoir l'influence que la musique exerçait sur lui, qu'on lise les deux sonnets intitulés *La sonate en la majeur* et *Les trois maîtres*, et surtout l'interprétation, en vers, de la *Symphonie pastorale*.

.....  
 Ecoutez ! écoutez ! sous la feuillée épaisse  
 Ecoutez cet oiseau qui gazouille sans art :  
 C'est le printemps en fleur, la joie et la jeunesse ;  
 C'est l'hymne de l'amour, c'est un chant d'allégresse  
 Que n'a point su Mozart.

Tout s'émeut, tout répond ; la nature, ô merveille !  
 Partout silencieuse a partout mille voix ;  
 Un immense concert de tous côtés s'éveille ;  
 Tout y fait sa partie, et le vent, et l'abeille,  
 Et la plaine et les bois.

Mais tout ce bruit divin me laisse encore entendre  
 Le calme battement de mon cœur adouci ;  
 Là pour bénir le ciel, chante une voix plus tendre,  
 Ne laisse pas, Seigneur, le monde me reprendre ;  
 Fais que je meure ici !

Epris à ce point du beau artistique, M. Veuillot avait nécessairement, au sujet de la poésie et de la littérature, des idées élevées et un goût délicat, quand même son bon sens, si remarquable, n'aurait pas suffi pour le guider dans ses appréciations. Voici comment il comprend ce que c'est qu'un poète :

Le poète est celui qui pleure.  
 Non pas que je trouve à mon gré  
 L'élégiaque et le navré  
 Qui versent des larmes à l'heure ;  
 Nul pleureur n'a vraiment pleuré !

Comme sous peine que tout meure  
L'eau reste en l'épaisseur du pré,  
Ainsi dans l'artiste inspiré  
Le trésor des larmes demeure.

.....

C'est dire que la poésie n'est pas une affaire de sentimentalité ; qu'elle ne doit pas affaiblir l'âme par de vagues rêveries ou des attendrissements sans fin, mais la fortifier, l'encourager et l'élever.

La véritable muse est celle qui console,  
C'est le présent de Dieu. . . .

C'est à cette muse que j'ai voulu rendre hommage ; c'est elle que je voudrais voir connue et appréciée.

C'est pour elle et pour ses nobles interprètes que je demande droit d'entrée et place d'honneur au foyer chrétien.

JOSEPH DESROSIERS.

# L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

---

Voici, je crois, le sujet le moins compris de notre histoire. A part cinq ou six hommes sans préjugés, instruits, aimant avant tout la vérité, il règne généralement dans le milieu canadien-français une impression défavorable à notre ancienne noblesse. Cela est dû au fait incontestable que les deux générations dont nous formons partie en ce moment n'ont vu que la décadence de ces familles autrefois si remarquables. Quand je dis : ancienne noblesse, je commence vers 1650 et je termine vers 1800.

Il est rare que l'on parle des origines de la race canadienne-française sans mentionner la noblesse. Les écrivains étrangers, surtout se plaisent à affirmer que tout, ici, était sous la dépendance des nobles—ce qui signifie une classe de gens qui jouissent tandis que les autres travaillent. Cette erreur, dans laquelle il entre autant de malice que d'ignorance, est plus répandue aujourd'hui parmi nous qu'on ne le croirait, et c'est pourquoi nous allons nous en occuper dans cet article.

La France renfermait, au dix-septième siècle, un grand nombre de familles nobles dont les privilèges constituaient, depuis longtemps, une source d'abus. Ces familles étaient alors divisées en deux catégories bien distinctes : 1<sup>o</sup> les nobles qui exerçaient des charges importantes ou qui possédaient des domaines ; 2<sup>o</sup> ceux qui, n'ayant plus ni terres, ni fonctions, ni revenus, vivaient des miettes de la table royale.

Au Canada, nous n'avons eu personne appartenant à la première de ces classes. Pourquoi ? Parceque nous étions trop petits, trop peu riches, trop éloignés de l'Europe pour tenter leur ambition.

Quelques membres de la seconde série se sont fixés parmi nous, mais à titre d'*habitants* (1) ou de militaires : par conséquent ils appartiennent au peuple canadien-français et non pas à la noblesse comme on l'entend généralement.

La position de ces derniers, au Canada, a pu être facilitée, plus ou moins, par leurs parents de France, mais ils n'ont exercé ni charges à

---

(1) Dans les îles françaises des Antilles, le mot "habitant" avait exactement le même sens qu'au Canada.

titre de nobles ni tiré de revenus autrement que du travail de leurs mains.

Il serait temps que l'on nous montrât la preuve que nous avons été gouvernés, ou plutôt opprimés par la noblesse. Ce que j'ai constamment reproché à la France est de nous avoir livrés aux marchands, aux exploiters du commerce ; d'avoir mal entendu la valeur réelle de la colonie et de n'avoir pas prévu son avenir—mais non pas d'avoir permis aux honnêtes gens de la noblesse ruinée de venir travailler à nos côtés !

## II

La commission du marquis de la Roche (1598) lui donnait le pouvoir “de faire baux des terres de la Nouvelle-France aux gentilshommes, en fiefs, châtelainies, comtés, vicomtés et baronnies,” mais on sait qu'il ne résulta rien de ce projet, car la Roche ne mit pas même à la voile pour visiter le Canada.

En 1624, alors que la famille de Caen avait en main le commerce de pelleteries du Saint-Laurent, et avant que l'on eût entrepris de mettre une seule charrue dans le sol de Québec ou des environs, le roi accorda à Guillaume de Caen, à titre de fief noble, le cap Tourmente, l'île d'Orléans, et autres îles du voisinage. Une petite ferme pour les bestiaux, au pied du cap Tourmente, fut tout l'entreprise noble de de Caen, qui perdit ses terres et son titre en 1627 à la formation de la compagnie des Cent-Associés.

Jacques LeNeuf de la Poterie obtint en 1636 la terre ou seigneurie appelée ensuite Portneuf ; en 1649, on lui accorda un petit terrain près les habitations des Trois-Rivières. Nombre d'années plus tard la première concession devint la baronnie de Portneuf et l'autre le marquisat Dusablé.

Le sieur Muis d'Entremont passant en Acadie avec Charles-Amador de Latour, en 1651, reçut une terre érigée pour lui en baronnie et c'est pourquoi on nomme presque toujours ce seigneur le baron de Pobomcoup.

Le 9 avril 1656, la compagnie des Cent-Associés érigea la terre de Coulonge en châtelainie, au nom de Louis d'Ailleboust.

Ce sont là tous les actes en faveur de la noblesse que nous révèlent les documents jusqu'à l'abolition de la compagnie des Cent-Associés, en 1664. Ils n'ont de poids que pour la curiosité du lecteur.

Le grand fief de la Cité, qui s'étendait du lac Saint-Louis à la rivière Saint-François du lac Saint-Pierre n'a été qu'une concession sur le papier ; il n'y était attaché ni titre noble ni privilège.

Après sa courageuse défense des Trois-Rivières (1653) M. Pierre Boucher avait été nommé gouverneur de cette place. M. de Lauzon, gouverneur général du Canada, étant retourné en France, quatre ans plus tard, désirait que l'on fit davantage pour un homme de si grand mérite. Il s'adressa en conséquence au marquis Isaac de Pas de Feuquières, vice-roi de l'Amérique, lequel obtint des lettres de noblesse et les envoya à M. Boucher en 1661, accompagnées d'une missive flatteuse. Louis XIV prenait en main, cette même année, la conduite des affaires du royaume—ce fut son premier acte en faveur du Canada.

L'idée de la création d'une noblesse canadienne remonte donc à Henri IV. Elle fut reprise par Richelieu qui promit aux Cent-Associés (1627) de leur faire accorder un certain nombre de lettres de noblesse. Trente-quatre ans plus tard, un premier Canadien fut anobli—c'était Pierre Boucher. Louis XIV voulût préparer pour la colonie du Canada une noblesse territoriale, afin de développer la colonisation, de procurer au peuple des chefs liés à ses plus intimes intérêts, et capables d'organiser la milice sur un pied aussi militaire que possible.

### III.

En suivant l'ordre des temps, les deux Juchereau, les deux Le Gardeur, les deux LeNeuf sont les premiers nobles (1632-1636) que mentionnent nos annales. Qu'ont-ils fait ici? Leur devoir comme cultivateurs, comme militaires, comme Canadiens dans le plus respectable sens du mot. Chacun d'eux possédait de l'instruction et lorsqu'on les a appelés à remplir des commandements ils se sont montrés dignes du pays—plus que cela : ils ont plaidé la cause des habitants.

Après eux vint M. de Lotbinière qui était de noblesse de robe et s'est identifié à tous nos sentiments. Ses descendants ont agi de même ; de même aussi les Denys, les Gauthier, les Saint-Ours, les Joybert, les Contrecœur, les Verchères, les Morel, les Robineau, et plusieurs autres bien connus. Je mets ces familles au rang de la noblesse mais sans connaître leur origine ; nobles ou roturières, elles ont noblement fait leur devoir en consacrant leur vie à la Nouvelle-France et je ne sache pas qu'on puisse leur rien reprocher. C'est d'elles que parlent les écrivains actuels lorsqu'ils font allusion à la noblesse française du Canada.

MM. de Chavigny, d'Ailleboust, Fleury d'Eschambault, la Tesserie, Gourdeau, et autres, arrivés de France avant 1670, et qui ont laissé leur descendance dans le pays mêlée aux habitants, ont tous exercé des fonctions publiques, dans des conditions qui les honorent et qui honorent également leurs administrés. Ils devaient leur position à leur

valeur personnelle. En tous temps, ces familles ont été aimées et respectées par un peuple qui se gêne cependant bien peu d'exprimer ses antipathies ! L'introduction de ces personnes dans le Canada comblait un vide, car à part les cultivateurs, base de la colonie, il fallait quelques hommes de profession, habitués à l'art d'administrer ; les habitants ne pouvaient encore tirer de leurs rangs une classe semblable, classe à laquelle, par la suite, ils fournirent tant d'excellents sujets ; ils furent heureux de se voir aider par des familles de talent et qui, ayant leur fortune à faire comme eux, se mirent à l'œuvre avec courage, oubliant leur noblesse de sang ou de rang—si toutefois elles sortaient de ce milieu, ce qui, je le répète, n'est point prouvé, sauf dans deux ou trois cas—mais c'est là que les écrivains ont cru voir la noblesse de la Nouvelle-France, et j'accepte leur idée en passant.

Chartier de Lotbinière, Rouer de Villeray, les deux d'Ailleboust, les deux Juchereau, les deux Le Neuf, les deux Le Gardeur, les deux d'Amours, les trois Denys, Robineau de Bécancour, Gourdeau, étaient venus isolément de France, entre les années 1636 et 1650. Les noms qu'ils portaient et la considération que leur accordaient les autorités civiles et religieuses de la colonie me donnent à croire que ces personnages appartenaient à la noblesse ; en tous cas, ils remplirent ici le rôle de ce corps important.

Il y a une ressemblance remarquable entre la physionomie des premiers habitants, des premiers officiers civils et des premiers seigneurs du Canada, c'est-à-dire avant 1670. Les uns et les autres n'avaient qu'un but : créer un avenir à leurs enfants. Si les mots "noblesse" et "seigneurs" n'avaient pas agacé les nerfs de quelques historiens, la vérité serait mieux connue aujourd'hui ; on ne parlerait plus de privilèges qui n'ont jamais existé ; on saurait que tout le mal de la colonie provenait du monopole du commerce et non pas des seigneurs ni de la noblesse—car les intérêts de ces deux classes d'hommes étaient identiques à ceux de l'habitant.

#### IV

Dans un rapport au ministre, l'intendant Talon écrivait en 1667 : "La noblesse du Canada n'est composée que de quatre anciens nobles, et de quatre autres chefs de familles que le roi a honorés de ses lettres l'année dernière." Les quatre anciens devaient être Jacques Le Neuf de la Poterie, Charles Le Gardeur de Tilly, Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, tous venus de France et mêlés journellement aux affaires de la colonie.

Je dois mentionner aussi Louis-Théandre Chartier de Lotbinière et Louis Rouer de Villeŕay, qui paraissent tous deux être de familles nobles.

Parmi les "anciens nobles," dont parle Talon, je classerais M. Pierre Boucher et M. Pécaudy de Contreœur anoblis en 1661, l'un en qualité d'habitant du Canada, l'autre comme officier militaire, et passé dans la colonie en 1665 avec le régiment de Carignan.

Je n'ai pas pu identifier les "quatre autres chefs de familles" anoblis en 1666.

Talon continue : "Outre ce nombre, il peut y avoir encore quelques nobles entre les officiers qui se sont établis dans le pays. Comme ce petit corps est trop peu considérable pour bien soutenir, ainsi qu'il est naturellement obligé, l'autorité du roi et ses intérêts en toutes choses, mon sentiment serait de l'augmenter de huit autres personnes les plus méritantes et les mieux intentionnées, en laissant les noms en blanc, ainsi qu'il a été fait l'an passé." Il soumet en même temps les noms de cinq colons : Jean Godefroy, Charles Lemoyne, Simon Denys, Mathieu Amyot, Louis Couillard. De son côté, M. de Tracy, vice-roi, propose Jean Bourdon, Jean Juchereau, Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, et Pierre Boucher.

Le nom de Pierre Boucher, qui se trouve ici comme celui d'un candidat au titre de noblesse, ferait supposer que ses lettres de 1661 auraient été révoquées ou annulées de quelque manière. Voici ce que j'en pense : En dépit de plusieurs arrêts du souverain, de faux nobles figuraient partout en France et "s'évertuaient à s'affranchir du payement de la taille." Au mois de mars 1666, le conseil du roi prescrivit la recherche des porteurs de lettres usurpées ; de plus, il fut décidé que tout anoblissement postérieur à l'année 1643, date de la mort de Louis XIII, devenait nul, quitte au roi à renouveler ceux qu'il jugerait à propos. Il est pénible d'avoir à dire que les nouvelles patentes s'obtenaient à prix d'argent. Louis XIV, en besoin de fonds pour monter sa marine, taxait la vanité humaine, ainsi qu'il s'exprimait plaisamment. J'aime à croire que le Canada n'entraînait pas pour une forte somme dans les revenus basés sur ce calcul royal et que la France seule était visée. Quoiqu'il en soit, la spéculation ne réussit pas mal, dit-on. Le pouvoir, mis en appétit, alla encore plus loin. Nombre de gens accolaient à leur nom le titre d'écuyer, sans y avoir droit. Il se présenta un financier qui, moyennant une forte somme une fois versée, acheta le privilège de poursuivre en justice et de faire condamner à son profit les porteurs frauduleux de ce qualificatif, autrefois très distingué mais alors tombé dans un grand discrédit. Les premiers frappés par cet événement inattendu furent, le croirait-on ! La Fontaine, le fabuliste et Racine, le poète tragique.

Jean Godefroy et Charles Le Moyne reçurent leurs lettres de noblesse en 1668. Ils ne durent point les payer cher, car, la correspondance échangée à ce propos entre Talon et Godefroy se termine par le tableau de la pauvreté de ce brave colon chargé de famille.

Nous n'avons pas la date des lettres de noblesse accordées à Simon Denys de la Trinité, et à Charles Couillard des Islets, mais le 24 avril 1678, le roi écrivait au conseil souverain de Québec lui enjoignant d'enregistrer les lettres en faveur de Jean Godefroy, Simon Denys, Charles Couillard et Charles Le Moyne, lesquelles, jusque là, n'avaient point été reconnues par le conseil de Québec parcequ'elles étaient adressées au parlement de Paris. Ce ne fut que le 3 mai 1681 que celles de Godefroy furent enregistrées.

Pierre Boucher reçut de nouvelles lettres, paraît-il, puisqu'elles furent brûlées, en 1701, dans l'incendie du séminaire de Québec. En 1707, le roi lui en accorda une troisième édition—la seule dont le texte nous soit connu.

En 1671, écrit M. l'abbé Faillon, "le sieur Jean-Vincent-Philippe de Hautmesnil étant repassé en France pour s'y marier, demanda la confirmation de la noblesse déjà accordée en 1654, à son père Pierre-Philippe de Marigny. Il lui fut répondu que le roi confirmerait sa noblesse lorsqu'il serait repassé en Canada avec sa famille, et en effet, par ses lettres patentes, ce prince exigea sa présence dans ce pays, comme condition rigoureuse de la continuation de cette grâce."

La baronnie des Islets (non pas la seigneurie de Louis Couillard sieur des Islets) accordée à Talon en 1671 et changée en comté d'Orsainville quatre ans plus tard, paraît avoir été la première terre après Pôbomcoup, à laquelle fut attaché un titre de noblesse.

Le 5 décembre 1672, le conseil de Québecregistra la généalogie des sieurs Joybert, seigneurs d'Aulnay et de Soulanges, originaires de la Champagne. L'année suivante, dans une assemblée solennelle, le comte de Frontenac, gouverneur-général, réunit la noblesse, le clergé et le tiers-état, selon les anciennes coutumes françaises; le roi désapprouva cette démarche, sur le principe qu'il ne fallait pas entendre tant de gens à la fois!

Un autre comté noble, celui de l'île d'Orléans, fut créé en faveur de M. Berthelot en 1676.

A la suite de ses travaux de découverte et de fondation, Robert Cavalier de La Salle reçut des lettres de noblesse, en 1675.

Par suite de son mariage avec Marie-Anne Le Neuf, fille de Jacques Le Neuf de la Poterie, le sieur René Robineau de Bécancour était devenu, en 1671, propriétaire de la seigneurie de Portneuf et y avait fixé sa famille. Vers 1682, ce fief fut érigé en baronnie. Jusqu'à la conquête (1760) l'un des Robineau a porté le nom de baron de Port-

neuf. L'aîné des fils de René ci-dessus s'établit à Bécancour dont il était seigneur en vertu de l'héritage paternel ; il est souvent cité avec le titre de baron de Bécancour, mais je n'ai rien découvert indiquant que cette terre ait été érigée en baronnie.

## V

Le dix-septième siècle vit arriver au Canada nombre de fils de famille parfaitement ruinés et quelque peu titrés ; ils se mirent à l'œuvre de ce côté ici de l'océan, dans l'espoir de se faire une carrière. La porte était ouverte à toutes les ambitions légitimes. Disons à l'honneur de ces jeunes gens que la plupart d'entre eux se montrèrent dignes des vieux noms qu'ils portaient. On leur accorda des terres — ce qui ne se refusait à personne. Ceux que leur instruction et une vocation particulière poussaient vers les professions ou vers le métier des armes, se virent également bien accueillis. Les uns et les autres complétaient l'organisation de la Nouvelle-France, et, pour tout dire, grâce à eux, nous nous sommes trouvés supérieurs en capacités aux colonies anglaises, pourtant beaucoup plus fortes que nous par l'argent et par le nombre d'hommes.

Ce qui manque ordinairement aux colonies, c'est une classe à la fois éclairée, dirigeante, et intéressée pour son compte au bien-être des habitants. Colbert saisit cette idée du premier jour de son entrée au pouvoir. Sur les bases déjà solides de nos familles rurales, il plaça la noblesse de talent et de bonne volonté ; il appela à ce rang supérieur une dizaine de Canadiens susceptibles de l'honorer dans leurs personnes et dans leurs enfants. Dès lors, tout marcha avec plus d'ordre ; si quelqu'un a eu raison de se plaindre du résultat ce n'est certes point l'habitant.

Charlevoix dit : " Plusieurs des officiers du régiment de Carignan avaient obtenu des terres avec tous les droits de seigneurie. Ils s'établirent presque tous dans le pays, s'y marièrent, et leur postérité y subsiste encore (après soixante-et-dix ans). La plupart étaient gentilshommes, aussi la Nouvelle-France a-t-elle plus de noblesse ancienne qu'aucune autre de nos colonies, et peut-être que toutes les autres ensemble."

Jusqu'ici, nous n'avons pas de renseignements assez complets pour dire combien il y avait de fils de la noblesse parmi les émigrés : c'est à peine si nous pourrions en citer dix bien constatés comme tels. La parole de Charlevoix nous tient lieu de preuve pour les autres.

On a supposé qu'un grand nombre de gens qui s'établirent parmi nous appartenaient à la noblesse — à cause de leurs noms. Le "de" frappe toujours les imaginations, quoiqu'il ait une origine roturière.

La vraie noblesse de France n'en faisait usage que rarement, pour rétablir l'euphonie dans un nom. Le tiers des familles de nos habitants portent la fameuse particule. Pourquoi? Parce que l'on désignait autrefois les roturiers et le menu peuple par ces mots: un tel de tel endroit; exemple: de Blois, de Lorme, de Vaux, comme aussi du Charme, du Breuil, du Rocher. Règle générale: le "de" ou "dit" provient d'une localité, d'un incident de la vie de l'individu ou d'une terre. Condé, Rohan, Vendôme, Montmorency, Bourbon, se passaient bien du "de".

On rencontre dans nos archives une foule de noms qui ressemblent à ceux de la noblesse. Ce sont, parmi les simples habitants: Lemaître de ou dit Lottainville, Guyon du Buisson, Douaire de ou dit Bondy, Lefebvre de ou dit Belle-Isle, Fafard de ou dit Longval, Volant de ou dit Saint-Claude, Janson de la Palme, Jarry de la Haye—et mille autres. "De" et "dit" avaient une valeur semblable: ils indiquaient simplement le sobriquet.

Certaines expressions des anciens documents nous surprennent aujourd'hui. Dans les contrats du dix-septième siècle nous rencontrons "honorables hommes Jean Cochon, Jean Le Moyne, Jean Godefroy;" ce mot honorable n'avait aucun rapport avec la noblesse; c'était un terme d'égard et de politesse dont le peuple faisait usage en parlant d'un individu considérable parmi les siens. De même aussi "honnête femme Marguerite Hertel" doit se prendre dans le sens de son temps pour "respectable et recommandable." On disait également des personnes qui avaient le vernis et l'usage de la société: "Ce sont d'honnêtes gens." Les notaires, les missionnaires et les officiers civils du premier siècle de la colonie, c'est-à-dire de 1640 à 1760, se faisant l'écho de leur entourage, gratifiaient d'expressions flatteuses ceux qui figuraient au-dessus du commun dans les paroisses. "Ecuyer" ne se donnait pas à la légère; "honorabile homme" passait plus facilement; "monsieur" se faisait un peu moins prier, mais le "sieur" fourmille, envahit tout, déborde les registres des églises et les actes des tabellions!

Par la pratique établie avant 1665 de qualifier Jean-Paul Godefroy, Mathieu d'Amours, Robert Giffard, et quelques autres, du titre d'honorabile homme, quoiqu'ils n'appartinssent pas alors à la noblesse, on voit qu'il existait, même avant 1665, une classe influente en ce pays, équivalant à la noblesse de sang en France.

Les Canadiens anoblis, ou que la profession des armes, de hautes fonctions publiques, etc., nous font remarquer au milieu de leurs contemporains, tels que Le Moyne de Maricour, Boucher de Niverville, Hertel de Cournoyer, Godefroy de Roquetaillade, Sabrevois de Bleury, Trottier de Beaubien, Mouet de Moras, avaient dû emprunter ces noms à des localités ou à des familles de France dont ils aimaient à

conserver le souvenir. Lorsque Pierre Le Moyne commença à servir dans la marine, il y avait parmi les sous-secrétaires d'Etat un M. d'Iberville, qui peut-être protégea le jeune Canadien et lui laissa son nom que celui-ci devait illustrer.

Les d'Hozier, juges d'armes de la noblesse de France, portaient le surnom de Sévigny; est-ce d'eux que notre Le Moyne de Sévigny a emprunté son nom?

Les titres de noblesse ne comportaient ni rentes, ni pensions, ni commandements, ni privilèges, sauf l'exemption de la taille. Chacun payait sa position de sa personne et de ses talents, avant et après l'avoir obtenue, comme sir Louis H. Lafontaine, sir Hector Langevin et tous ceux qui ont reçu des titres parmi nous depuis trente ans.

“ Il n'y a dans ce pays, écrivait Charlevoix en 1740, à peu près, aucune seigneurie, mêmes celles qui sont titrées, à laquelle le droit de patronage soit attaché, car, sur la prétention de quelques seigneurs, fondée sur ce qu'ils avaient fait bâtir l'église paroissiale, Sa Majesté, étant en son conseil, prononça en l'année 1685, que ce droit n'appartenait qu'à l'évêque tant parcequ'il est plus en état qu'aucun autre de juger de la capacité des sujets, que parce que la portion congrue des curés est payée sur les dîmes, qui appartiennent à l'évêque. Le roi, dans ce même arrêt, déclare que le droit de patronage n'est point censé honorifique.”

Il serait temps que l'on expliquât en quoi consistaient les privilèges de la noblesse du Canada, contre lesquels plusieurs s'élèvent de nos jours.

BENJAMIN SULTE.

*(A continuer.)*

## REVUE SCIENTIFIQUE.

---

SOMMAIRE.—Louis Pasteur.—Les désinfectants.—Formations remarquables de roches basaltiques.—Impureté de la neige.—Pluie artificielle.—Consommation du coton.—La Gymnote.—Le Tonnerre.

On a beaucoup parlé et écrit dans ces derniers temps sur les découvertes de M. Pasteur au sujet de l'inoculation de cette effroyable maladie qu'on appelle la rage.

Depuis la grande découverte de la vaccine par l'illustre Dr Jenner, en 1776, les savants se sont grandement occupés à rechercher les moyens de prévenir les autres maladies contagieuses par une semblable voie. A l'aide du microscope, on est parvenu à constater que des êtres infiniment petits, auxquels on a donné le nom de *microbes*, étaient la cause des maladies des hommes et des autres animaux, et la grande question était de découvrir comment ces maladies pourraient être prévenues par l'inoculation du poison dilué ou adouci, qui était lui-même la cause de ces maladies.

M. Pasteur a fait de merveilleuses découvertes dans ce sens, mais précédemment, il s'était déjà fait connaître par ses nombreux et importants travaux scientifiques.

M. Louis Pasteur est né à Dole, département du Jura, en 1822. Nommé d'abord professeur de physique et de chimie à Besançon, puis à Dijon, il remplit enfin la même charge à Strasbourg en 1849, à l'âge de 27 ans. En 1857, il dirigea l'Ecole Normale, à Paris, et en 1863, il fut appelé à la chaire de chimie à la Sorbonne. Il fut obligé de résigner cette haute fonction par suite d'une paralysie du côté. Mais il se remit graduellement de cette infirmité et se retrouva capable de continuer ses travaux, et pour le mettre à même de consacrer tout son temps à ses recherches, le gouvernement français lui octroya, à partir de 1874, une pension annuelle de 12,000 francs qui a été portée récemment à 20,000.

Dans un de ses premiers travaux, il avait découvert que les substances cristallisées d'origine organique, quoiqu'ayant les mêmes propriétés chimiques, ont réellement des propriétés physiques différentes,

spécialement dans la réfraction de la lumière, ainsi pour le sucre de canne et le sucre de raisins, dont le premier dévie à droite et l'autre à gauche, le plan de polarisation de la lumière polarisée. Il fit de nombreuses découvertes sur la fermentation alcoolique, et prouva que ce phénomène de la fermentation, c'est à dire la conversion du sucre en alcool et acide carbonique, est dû à la vitalité du germe de la levure de bière. Dans cet ordre d'idées, le célèbre chimiste allemand Liebig était d'un avis contraire, mais les expériences de M. Pasteur étaient si nombreuses, si nouvelles, et en même temps si absolument exactes, que le succès de sa doctrine fut assuré. Finalement il conçut l'idée de faire des expériences pour s'assurer si la levure, si la fermentation, pouvaient se produire d'elles-mêmes dans les liquides sucrés, spontanément, sans la préexistence d'un germe. Ses expériences démontrèrent, hors de doute, que cela ne se pouvait pas, que c'était impossible, et ainsi fut définitivement résolu un problème important, objet depuis longtemps de longues controverses entre les savants. Alors il trouva, une méthode basée sur ce fait acquis, pour la conservation des vins et de la bière, méthode qui consiste à les chauffer pendant une demi-heure à la température de 46 à 48° Centigrades, ou 114 à 118° Fahrenheit. A cette température, le germe de la fermentation est détruit et ne peut par conséquent plus exercer aucune action sur le liquide.

A partir de 1870, M. Pasteur porta toute son attention sur les maladies contagieuses telles que l'anthrax ou charbon des animaux, le choléra, la rage. Toutes ces maladies sont causées, ainsi qu'il est dit plus haut, par des parasites microscopiques, et il prétendait qu'en inoculant le virus très-dilué et en très-petite quantité, un sujet devient moins apte à être atteint par la maladie que tout autre sujet qui n'aurait pas été inoculé.

M. Toussaint avait déjà fait, en France, des essais avec le sang d'animaux atteints du charbon, mais M. Pasteur réussit, lui, à isoler le germe même de la maladie, à le lever dans une goutte de sang, et en le conservant sur certaines substances, ce germe perdit de sa force en tant que poison, de manière qu'inoculé, il ne reproduisit pas la maladie. Des injections du virus dilué protégèrent les animaux à tel point, lors d'une contagion, que très-peu de bêtes furent atteintes du charbon dans des circonstances où sans l'inoculation, des troupeaux entiers auraient péri.

Les derniers travaux de M. Pasteur se rapportent à la rage des chiens, et au commencement de l'année dernière, il fit connaître dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences de Paris, que pour l'inoculation du virus de la rage, des chiens avaient été préservés contre les effets de la morsure d'autres chiens atteints d'hydrophobie. Cette découverte eut un immense retentissement dans le monde entier, et les

résultats des expériences de M. Pasteur furent publiés et commentés par les journaux de tous les pays. En la personne de M. Pasteur, la France scientifique peut justement prétendre à un nouveau titre à la reconnaissance de l'humanité.

Dans le cours de ses expériences, M. Pasteur imagina de prendre le cerveau de l'animal comme siège de son opération : il pratiqua une incision dans le crâne avec un petit instrument, et introduisit le virus. Par cette méthode, les effets de l'inoculation se manifestent en quelques jours au lieu de douze à quarante, temps après lequel les effets de la morsure d'un chien enragé se produisent. Il croit par là avoir suffisamment prouvé que la rage est une maladie du cerveau. Il a constaté que le virus, après avoir successivement passé par trois singes, devenait tellement atténué qu'après son application à un chien, celui-ci n'éprouva pas de mal ; mais que lorsqu'il a passé par le lapin ou le cochon d'Inde, il devient plus énergique que celui qui est transmis par la morsure d'un chien enragé. La méthode consiste à inoculer successivement plusieurs lapins et finalement un chien qui devient ainsi inapt à contracter la rage.

Voici du reste comment M. Pasteur conduit l'expérience justificative de sa méthode. Il prend vingt chiens inoculés et par conséquent présumés affranchis contre la rage, et vingt autres chiens qui ne l'ont pas été. Il expose ces quarante chiens à la morsure de chiens atteints d'hydrophobie. Les vingt premiers n'éprouvent aucune atteinte de la maladie, tandis que tous les autres meurent enragés.

Des moyens préventifs de ce genre permettront peut-être un jour à notre pauvre humanité d'affronter le choléra, la fièvre jaune et autres maladies qui la décime de temps à autre.

Il a été prouvé par l'expérience que les meilleurs moyens à employer pour prévenir et contrôler le choléra et autres maladies épidémiques et contagieuses consistaient dans l'emploi judicieux des désinfectants, dont je crois l'occasion opportune de dire quelques mots, le choléra étant venu jusqu'à nos portes l'an passé, et pouvant chercher à les franchir pendant la saison prochaine.

L'usage général des désinfectants s'est beaucoup répandu depuis quelques années, et il est peu de maisons privées qui n'en tiennent constamment à leur portée ; du reste, il ne devrait y en avoir aucune. Dans presque toutes les grandes villes, en Angleterre et aux Etats-Unis, lorsque le choléra nous menaçait, les conseils municipaux, per-

suadés que le meilleur moyen de prévenir cette terrible maladie était l'emploi des désinfectants, prenaient tous les arrangements nécessaires pour être à même d'en distribuer gratuitement en quantité suffisante à tous les habitants, si le fléau se déclarait. Armé de ces moyens efficaces, on a pu attendre avec un calme relatif l'arrivée d'une épidémie qui avait à juste titre épouvanté nos pères.

On connaît un grand nombre de désinfectants ou de substances données pour tels, que l'on vend à des prix variables. Parmi ces désinfectants ou soi-disants désinfectants, les uns sont très-bons, tandis que d'autres sont absolument sans valeur. Tout le monde connaît le chlorure de chaux dont l'usage est si répandu. Ce désinfectant est très-efficace à cause du chlore gazeux qu'il dégage lorsqu'il est exposé à l'action de l'air atmosphérique, ou qu'il est humecté avec un acide étendu, comme le vinaigre, par exemple. On l'emploie avec le plus grand avantage en tout temps, particulièrement pendant les chaleurs de l'été et les épidémies, pour désinfecter les endroits suspects. Le camphre aussi est un excellent désinfectant, et c'est aussi un insecticide de premier ordre ; il en est de même de l'essence de térébenthine, du pétrole ou huile de charbon, mais l'odeur de ces deux derniers est peu goûtée quoiqu'on s'y habitue assez facilement ; mais l'odeur du camphre est assez agréable, et son emploi s'est rapidement généralisé dans les hopitaux et, en temps de guerre, dans les ambulances. La chaux qui absorbe l'acide carbonique et fixe l'ammoniaque peut rendre de grands services en cas d'épidémie. Qui n'a ressenti le bien-être que l'on éprouve en respirant un air pur, frais et sain lorsqu'on entre dans des appartements nouvellement blanchis à la chaux ? Enfin le charbon est bien connu pour ses qualités désinfectantes.

Mais de tous les désinfectants connus, le plus important, le plus efficace, est certainement l'acide carbolique, et il forme la base d'une foule d'agents de désinfection que l'on vend aujourd'hui. Cet acide est trop puissant pour pouvoir être employé seul, et on l'emploie généralement mélangé avec quatre-vingts ou quatre-vingts-dix pour cent d'autres substances inertes, telles que la craie, le sable, ou simplement dilué avec de l'eau. Une petite quantité du mélange jetée dans les water-closets ou d'autres lieux dans lesquels stationnent des matières en décomposition, diminue, si elle ne détruit pas tout à fait, le danger de l'épidémie, et adoucit et purifie singulièrement l'atmosphère.

Malgré l'efficacité de l'acide carbolique, beaucoup de personnes répugnent à en faire usage à cause de son odeur forte. Cependant on peut aisément s'y habituer, et d'ailleurs, il est infiniment plus avantageux de respirer un air pur qui renferme une odeur peu agréable, qu'un air contenant une odeur agréable, mais qui est impur et dangereux pour la santé. Il est à remarquer que l'odeur de l'acide pur est bien

plus facilement acceptable que celle de l'acide brut ; aussi on doit recommander de se servir de l'acide carbolique le plus pur possible, dilué avec quatre-vingts à quatre-vingts-dix pour cent d'eau, ou bien mélangé avec la même proportion de craie en poudre fine ou blanc d'Espagne, c'est-à-dire que pour quatre-vingts ou quatre-vingts-dix parties d'eau ou de craie, on emploie vingt ou dix parties d'acide ; c'est d'ailleurs sous la forme de poudre qu'il est le plus commode à employer.

L'acide carbolique est un liquide dont la couleur varie du jaune pâle au brun foncé, suivant son degré plus ou moins grand de pureté ; les espèces les moins pures vont presque jusqu'au noir. Sa couleur plus ou moins sombre est due à des substances goudronneuses qui lui donnent une odeur repoussante. Son odeur caractéristique le fait facilement distinguer. C'est un poison violent, et pris à l'intérieur, son action est presque certainement mortelle. En cas d'empoisonnement de cette nature, il faut sans perdre un seul instant administrer de l'huile de ricin (huile de castor) et de l'huile douce, mais jamais une goutte d'eau, et appeler immédiatement un médecin.

Il faut le manier avec les plus grandes précautions, car il est très-érosif, il attaque rapidement la peau et les chairs. Si un accident arrive, on doit se hâter de frotter la place attaquée avec de l'huile ou du carbonate de soude ou soda. C'est le meilleur remède. On peut aussi laver avec de l'eau.

On trouve dans le commerce des poudres désinfectantes ayant pour base l'acide carbolique, mais outre que l'achat de ces poudres, surtout lorsqu'on en fait un grand usage, ne manque pas d'être très-coûteux, il y a cet inconvénient que l'on ne peut être bien sûr de la vraie composition de ce que l'on achète. Par économie et par mesure de sûreté, il est, dans tous les cas, préférable de les préparer soi-même, ce qui est une opération fort simple. Vous achetez, je suppose, une once d'acide carbolique liquide, le plus pur possible pour vingt-cinq cents, vous mélangez bien intimement cet acide avec quatre ou neuf onces de blanc d'Espagne finement pulvérisé, vous y ajoutez si cela vous plaît une couleur quelconque ; vous avez ainsi cinq onces d'une poudre désinfectante double, ou dix onces de la même poudre simple, que vous renfermez dans un flacon bien bouché pour vous en servir au besoin.

Ceci d'ailleurs, est pour ce qui concerne la maison et les lieux où les personnes doivent aller souvent. Mais quand il s'agira de désinfecter les cours, les étables, les poulaillers, etc., on pourra faire usage de l'acide brut qui se vend beaucoup meilleur marché.

En faisant sa poudre désinfectante soi-même, elle coûtera tout au plus la moitié de ce qu'elle coûterait si l'on devait l'acheter, et de plus, on saura à quoi s'en tenir sur la composition et la force de l'article.

On se demande comment il se fait que les recherches des chimistes ne les aient point encore amenés à la découverte d'un désinfectant suffisamment énergique, mais qui ne soit pas un poison ? Pourquoi sommes-nous obligés pour nous préserver de terribles maladies comme le choléra, de substituer, à une mauvaise odeur, une odeur désagréable ? La raison en est que le but de la désinfection est de détruire des êtres organisés parasites, comme le microbe, qui sont la cause de ces maladies, et que des poisons seuls peuvent les atteindre avec efficacité. En fait de désinfectants le charbon est peut-être le plus inoffensif pour ceux qui l'emploient : il n'est pas dangereux et il ne répand pas de mauvaise odeur ; mais il est à remarquer qu'il est plutôt anti-putride que désinfectant dans le sens propre du mot.

Un désinfectant doit pouvoir détruire les êtres organisés inférieurs qui sont la cause de la maladie ; le rôle de la chimie en ce sens est de trouver une substance de la plus grande efficacité possible pour atteindre ce but, mais dont l'emploi soit en même temps le moins désagréable possible pour l'homme. L'acide carbolique remplit ce double but, et son usage s'est rapidement répandu dans le monde entier.

M. Pasteur prévoit que le bisulfure de carbone deviendra le meilleur des antiseptiques, comme il est un des moins chers. C'est aussi, d'après lui, le meilleur des insecticides connus. Cette substance, à l'état brut, a une odeur repoussante, mais on peut lui enlever cette odeur par la rectification. Dans cet état on peut l'employer en l'aromatisant avec des parfums.

\* \*

On a découvert récemment, dans les carrières, près de l'avenue Montplaisant, à Orange, New-Jersey, une curieuse formation de roche qui a singulièrement attiré l'attention des savants et des curieux en général. L'intérêt excité par cette découverte est tel que le professeur Geo. Cook, du Bureau géologique du New-Jersey s'est transporté sur les lieux pour en faire un examen géologique. Son rapport révèle ce fait curieux que cette formation et le fameux *Giant's Causeway* (chaussée du Géant) en Irlande, sont presque identiques. Ce roc est d'origine volcanique, et il est disposé en colonnes de 15 à 40 pieds de hauteur, coupées aussi nettement que si elles eussent été coulées dans des moules ; leur forme hexagonale et pentagonale fait supposer qu'elles sont dues à des formations cristallines.

Aux deux extrémités de la carrière, les colonnes sont verticales, tandis que vers le milieu elles divergent en différentes directions. Les colonnes qui se trouvent dans la partie nord sont les plus élevées et

les plus grosses, quelques-unes mesurant jusqu'à quatre pieds pour la largeur des côtés, tandis que les plus petites ne représentent que des faces d'un pied.

Elles appartiennent, dit le prof. Cook, à la même classe de roches, tant pour la composition que pour la structure, que le *Giant's Causeway* en Irlande, mais les dimensions en sont bien plus considérables, comme on en peut juger en comparant les chiffres précédents avec ceux que donne une description des principales curiosités de l'Irlande constatant que "le diamètre des piliers varie de 15 à 20 pouces" et que "quelques-uns ont jusqu'à 20 pieds en hauteur."

Ces colonnes de basalte ont indubitablement une origine ignée, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'elles reposent sur une base de grès rouge dont la montagne est principalement composée, et qui est une roche de formation antérieure à celle du basalte lui-même. L'explication la plus plausible est que celui-ci, lorsqu'il était en fusion, a été poussé avec force au travers de fissures produites dans le grès pendant une éruption volcanique. On croit qu'il y a eu plus d'une éruption, ainsi que l'inclinaison des couches semblerait l'indiquer. La manière de travailler la roche pour obtenir les colonnes est très-simple : elles ont en effet des coupures si nettes que, sans beaucoup d'efforts, les ouvriers peuvent les déloger et les rouler à la base de la carrière presque dans leur intégrité. Quoiqu'il y ait de nombreuses carrières et beaucoup de formations volcaniques dans la montagne, celle-ci est jusqu'ici la seule qui présente les particularités dont il vient d'être parlé.

\* \*

Un examen approfondi de l'eau de neige, montre que cette neige magnifique de blancheur contient une foule d'impuretés que l'on était loin de s'attendre à y rencontrer, et prouve l'inanité de cette opinion que l'eau provenant de la neige fondue peut remplacer l'eau distillée. Voici les impuretés ordinaires que l'on découvre dans l'eau provenant de la fonte de la neige : des infusoires et des algues ; des microbes, des mites ; des fibres de bois, des fils de laine, des débris d'ailes de papillons, de peaux de larves ; des fibres de coton, des débris d'herbes, de fleurs, de pommes de terre et de grains, des poussières de fer et de charbon, et une foule d'autres substances infiniment petites, mais visibles au microscope.

\* \*

Une curieuse invention a été faite dernièrement en Australie, laquelle doit servir à provoquer la pluie par les temps de sécheresse. L'appareil consiste en un ballon sous lequel est attaché une charge de dyna-

mite. Le ballon est envoyé dans les nuages et la dynamite est mise en feu par le moyen d'un fil électrique communiquant avec la terre. L'explosion fait crever le nuage qui se répand en pluie sur le sol. Des expériences doivent être entreprises dans les districts secs de la Nouvelle Galle du Sud, et l'on regarde à l'avance le succès comme certain.

\* \* \*

La consommation générale du coton s'élève aujourd'hui à près de dix millions de balles ou trois milliards et demi de livres, et l'on prévoit que d'ici à cinq ans, elle arrivera au chiffre de quinze millions de balles, ou plus de cinq milliards de livres.

Sur le chiffre actuel, l'Angleterre entre pour 12 livres par tête d'habitant, les Etats-Unis, ainsi que l'Europe continentale, pour 6 livres.

Les Indes Orientales importent en cotons fabriqués 2 livres par tête, la Chine et le Japon, un quart de livre.

\* \* \*

Le Jardin Zoologique de Londres vient de faire l'acquisition d'un des plus grands spécimens de gymnotes (*gymnotus electricus*) qui aient été vus. Elle a six pieds de longueur.

On sait que la gymnote est une espèce d'anguille qui habite les lacs de l'Amérique Centrale, et qui a la propriété singulière de lancer de puissantes décharges électriques quand elle est excitée.

Le célèbre voyageur de Humbolt, quand il visita les contrées où l'on trouve la gymnote, n'en rencontra pas qui alassent au-delà de cinq pieds cinq pouces dans les eaux du Rio Grande et aux environs, bien que les Indiens lui eussent affirmé qu'on en prenait parfois de plus longues. De Humbolt croyait que les Indiens exagéraient lorsqu'ils lui parlaient de la puissance extraordinaire des gymnotes, mais ces indigènes avaient sans doute l'expérience de la chose, tandis que l'illustre voyageur dans ses expériences, eut soin de n'opérer qu'avec des gymnotes déjà épuisées.

Il admet qu'il serait imprudent de s'exposer au premier choc de grandes et fortes gymnotes irritées, mais il dit qu'il n'est pas à sa connaissance qu'aucun homme ait été tué par la décharge électrique.

Le voyageur rapporte comment les Indiens s'y prennent pour capturer les gymnotes : ils manœuvrent pour faire entrer dans les eaux où ils ont reconnu qu'il y a des gymnotes, des mules et des chevaux sauvages qui abondent dans les contrées environnantes. Les gymnotes, troublées dans leur repos, s'irritent et lancent des décharges qui, sans tuer directement les chevaux, les frappent si violemment qu'elles les étourdissent.

et que souvent ils se noient. Mais la puissance électrique des poissons s'épuise bientôt ; ils deviennent alors inoffensifs, et peuvent être pris sans danger pour les hommes ; De Humbolt eut un jour l'imprudence de mettre ses deux pieds en même temps sur une gymnote qu'on venait de sortir de l'eau ; il en reçut une commotion telle, dit-il, qu'il n'en avait jamais éprouvé en maniant une bouteille de Leyde de grande dimension : toute la journée, il en ressentit une violente douleur dans toutes les parties du corps.

D'après cela, il ne serait certainement pas prudent de jouer avec la gymnote de six pieds dont j'ai parlé en commençant, laquelle, vu ses dimensions, doit être douée d'une très-grande puissance.

Alexandre de Humbolt, dont il est ici question, est mort en 1859, à l'âge de quatre-vingts ans. Il s'est acquis une réputation universelle par ses voyages et ses nombreux travaux sur l'histoire naturelle.

\* \* \*

Lors d'un récent congrès de médecins allemands, le Dr S. Hoppe, de Hambourg, a donné lecture d'un mémoire dans lequel il cherche à démontrer que l'électricité du tonnerre est formée par le frottement de particules de vapeur provenant de l'évaporation de l'eau. Cette opinion est appuyée sur diverses expériences dans lesquelles l'air froid comprimé étant dégagé avec force dans un vaisseau en cuivre contenant de l'air humide chaud, il se produisait ainsi une grande quantité d'électricité. Il conclut que l'ascension d'une colonne d'air humide chaud à travers une atmosphère plus froide existant au-dessus des couches chaudes, devra être suivie par des coups de tonnerre si le courant chaud acquiert une suffisante vélocité pour prévenir la neutralisation de l'électricité produite par le frottement de l'air. D'après cela, dans son opinion, les régions exemptes de forêts sont plus exposées aux coups de tonnerre que celles qui sont boisées, là où les arbres contraignent l'ascension des courants d'air humide.

OCT. CUISSET.

#### ERRATA.

Dans le No. d'avril, page 249, à la fin de la septième ligne à partir du bas, on trouve *appât* pour *appeau* qui est le mot propre dans le cas. En terme de chasse ou de pêche, l'appât est une pâture destinée à être dévorée par l'animal. L'appeau est un sifflet imitant le cri d'un oiseau, ou bien un animal dressé pour attirer d'autres animaux de même espèce dans un piège où l'on veut les prendre.

O. C.

# CHRONIQUE DU MOIS

---

SOMMAIRE.—Les troubles du Nord-Ouest.—Fin de la révolte des Métis.—Soumission de Riel.—Belle conduite des troupes.—Les revendications des Métis.—La presse francophobe.—Nobles paroles de S. E. le Gouverneur-Général.—L'achèvement du Pacifique Canadien.—Prorogation de la Législature de Québec.—La crise industrielle aux Etats-Unis.—Le conflit Anglo-Russe.—Mort de Victor Hugo.—Le Congrès des Catholiques de France.—L'œuvre du vœu National.

L'heureuse nouvelle de la pacification du Nord-Ouest a été accueillie par l'opinion publique avec un sentiment de vive satisfaction.

Il n'y a qu'une voix dans tout le pays pour féliciter le général Middleton et ses vaillants soldats sur leurs brillants succès. Ces éloges sont d'autant mieux mérités qu'il a suffi d'une courte campagne de deux mois pour étouffer la révolte des Métis et prévenir le danger d'un soulèvement des tribus indiennes.

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, quel parti le gouvernement va-t-il tirer de ce nouveau triomphe sur les malheureux Métis ?

Pour l'honneur de la Confédération, il faut espérer qu'une réforme radicale va s'opérer dans l'administration des territoires du Nord-Ouest ; il faut que nos hommes d'Etat fassent cesser, au plus tôt, les abus de toutes sortes dont ces populations souffrent depuis si longtemps.

On ne saurait oublier, cependant, que les causes les plus justes sont bien compromises lorsque les préjugés et la haine aveugle s'efforcent d'étouffer la voix de la justice.

A peine le chef des Métis avait-il fait sa soumission, qu'un tolle général s'élevait dans la presse anglaise. Pour comprendre jusqu'à quel point l'orgueil de race se montre impitoyable, il suffira de lire les lignes suivantes traduites d'un des journaux anglais les plus influents de la province de Québec :

Maintenant que Riel est pris, dit ce journal, on se pose naturellement cette question : Que va-t-on en faire ? Très-probablement on lui fera subir un procès civil, sinon devant un jury, du moins devant des juges commissaires, et quant au verdict, on ne saurait avoir le moindre doute. Le sang versé par une centaine de braves et

fidèles Canadiens, la fleur de notre jeunesse, doit retomber sur sa tête ; la justice exige que l'archi-conspirateur de l'insurrection subisse le châtement dû à son crime, et cela sans aucun retard. Qu'on ne cherche pas, par une fausse sentimentalité, à le préserver de la peine qu'il s'est attirée par sa folie criminelle. Que la rétribution soit prompte et ferme. Tout en concédant un *procès régulier* on ne doit retarder, sous aucun prétexte, l'*exécution* de ce qui est inévitable.

Pendant que la presse anglaise réclamait à cor et à cri la tête du coupable, les journaux français de la province, tout en déplorant l'insurrection et les calamités de la guerre, rappelaient que depuis douze ans, les Métis du Nord-Ouest attendent vainement les concessions de terrains auxquelles ils ont droit.

Voici, entre autres, ce que répondait *La Vérité* aux feuilles francophobes :

Un devoir impérieux incombe aux hommes d'Etat canadiens ; assurer à Louis Riel un procès impartial.

Depuis quelques jours les journaux sont remplis de gros mots : on parle de haute trahison, de peine capitale, etc. Allons-y plus doucement, et gardons notre sang-froid.

Certes, nous ne voulons pas approuver, en aucune manière, les actes de violence commis au Nord-Ouest ; mais il ne faut pas, d'un autre côté, leur donner une portée qu'ils n'ont peut-être pas.

Riel et ses compagnons sont-ils coupables de haute trahison ? Il nous semble permis d'avoir des doutes sérieux sur ce point.

Ont-ils réellement eu l'intention de faire la guerre au gouvernement canadien ? Certains journaux l'ont affirmé, mais nous n'avons pas vu de preuves sérieuses à l'appui de ces affirmations.

L'agitation était d'abord toute pacifique, légitime ; cela est incontestable. Les esprits aigris par la négligence du gouvernement se sont échauffés peu à peu : il y a eu des actes de violence, pillage, etc.

Cela est très-mal et très-blâmable, mais cela ne constitue pas le crime de lèse-majesté.

Dans nos grandes villes, il y a souvent des émeutes que l'autorité militaire est obligée de supprimer. Dans ces émeutes, il y a parfois effusion de sang, pertes de vie.

Les coupables sont punis, mais on ne parle pas de pendaison.

Nous persistons à croire, avec beaucoup d'autres, que sans la coupable sottise du major Crozier il eût été possible d'éviter l'effusion du sang.

Il faudra une enquête sévère sur ce point. S'il est établi que les Métis n'étaient d'abord coupables que de pillage ; s'il est prouvé qu'ils n'avaient nullement l'intention de lever l'étendard de la révolte ; s'il est démontré que la responsabilité de l'affaire du Lac au Canard doit retomber sur la police du Nord-Ouest plutôt que sur les Métis, alors il faudra cesser de parler de haute trahison.

On dira peut être que les Métis ont résisté au général Middleton. Sans doute, mais après l'affaire du Lac au Canard n'a-t-on pas agi avec trop de précipitation ? Et les Métis n'ont-ils pu croire que Middleton venait uniquement pour les exterminer. A-t-on fait la moindre tentative pour engager les Métis à se soumettre ?

Nos hommes publics, la presse aidant, ont perdu la tête ; il fallait la guerre à tout prix et quand même. Nous ne disons pas que le gouvernement ne devait pas en-

voyer des troupes au Nord-Ouest, mais nous prétendons que, tout en déployant une force suffisante pour maintenir les agitateurs dans le respect de l'autorité, le pouvoir civil aurait dû faire des efforts sérieux pour éviter une rencontre.

Dans une émeute ordinaire, les troupes ne tirent sur les turbulents qu'après lecture du *riot act*. Avec les Métis, la manière de procéder est tout autre.

Il faut tenir compte de toutes ces circonstances pour pouvoir porter un jugement équitable sur les récents événements du Nord-Ouest

S'il nous est pénible d'avoir à relever si souvent les attaques inqualifiables de nos adversaires, nous n'en éprouvons que plus de plaisir à signaler au lecteur les nobles paroles adressées récemment aux élèves du collège d'Ottawa par Lord Lansdowne, gouverneur général du Canada.

Voici en quels termes s'est exprimé l'éloquent défenseur de nos gloires nationales :

“ Vous avez bien voulu exposer les raisons qui ont porté les élèves de ce collège, à s'adresser à nous dans leur langue maternelle.

“ Je dois vous dire franchement que j'aurais regretté que vous vous fussiez exprimé ce soir en anglais. Je dis ceci parce que votre adresse exprime les sentiments du plus sincère attachement pour la personne de Sa Gracieuse Majesté et que malgré la distinction de race qui vous sépare de vos disciples d'origine anglaise, l'empire Britannique peut compter sur votre loyauté comme sur la leur.

“ Il y a aussi une autre raison qui m'aurait fait regretter votre silence. J'apprécie et je ne sache pas qu'il y ait personne qui n'apprécie comme moi, les immenses services que la langue française a rendus à la littérature de tous les peuples, l'influence qu'elle est appelée à exercer sur la littérature de notre propre pays et la place qu'elle doit occuper dans tout système bien conçu d'instruction publique.

“ On peut constater déjà que parmi les œuvres de nos auteurs Canadiens, il n'est pas de pages plus éloquentes que celles dues à la plume d'écrivains français qui, en puisant leurs inspirations dans les traditions de la vieille France, ont développé la poésie, l'histoire et la critique littéraire au Canada.

“ Messieurs, j'espère que vous vous montrerez de dignes représentants d'une race qui a si bien servi les intérêts du monde civilisé, race qui lui a donné tant d'hommes de lettres distingués, tant de soldats courageux et tant d'hommes d'Etat éminents.

“ J'espère que tout en conservant les traditions de votre race, vous ne vous séparerez pas de nous, et que, sans hésiter, nous travaillerons ensemble au progrès de l'Empire Britannique et du Canada. Je vous prie d'accepter, messieurs, les sincères remerciements que Lady Lansdowne et moi vous offrons pour la réception de ce soir.”

\* \* \*

La législature de la province de Québec a été prorogée le 9 mai après une courte session de deux mois.

Un événement qui a son importance, s'est passé, presque inaperçu, au nord du lac Supérieur. Le 23 mai, la grande voie ferrée du Pacifique Canadien a été ouverte jusqu'à la rivière Columbia. Encore quel-

ques semaines, deux mois, tout au plus, et le rêve de Jacques Cartier deviendra une réalité. Le transcontinental canadien sera la vraie route de la Chine.

\* \* \*

Contrairement aux espérances conçues, il y a quelques mois, par nos voisins des Etats-Unis, la situation des affaires industrielles de ce pays ne présente aucun signe d'amélioration. Dans la Nouvelle Angleterre, la fabrication des cotonnades est si peu rémunératrice que les directeurs des grandes fabriques de Fall-River ont dû imposer de nouveaux chômages à leurs ouvriers.

De la Pensylvanie comme des Etats de l'Ouest, on annonce que l'industrie métallurgique est en complet désarroi. Toutes les forges, fonderies et clouteries de la ville de Wheeling et de ses environs ont suspendu leurs travaux. Les propriétaires des autres établissements de cette région ayant récemment refusé à leurs ouvriers l'augmentation de salaires qu'ils réclamaient, de ce côté encore, de longs chômages paraissent inévitables. A moins d'un changement imprévu, c'est environ 150,000 forgerons et fondeurs qui vont se trouver prochainement sans ouvrage.

L'intensité de la crise et les réductions faites, dans ces dernières années, sur le prix de la main d'œuvre, n'empêchent point cependant les Canadiens émigrés de soutenir généreusement les œuvres de foi qu'ils ont fondées au prix de tant de sacrifices.

Cette année, les Canadiens et les Acadiens du Maine et du New-Hampshire se préparent à fêter avec éclat la St-Jean-Baptiste. Les députés de ces deux Etats se réuniront en convention le 23 Juin prochain à Van Buren, dans le comté d'Aroostook.

\* \* \*

Les dernières dépêches de Londres font prévoir de nouvelles complications dans le règlement de la question anglo-russe.

Les libéraux se montrent, paraît-il, très satisfaits de la situation, mais le parti conservateur ne semble pas, généralement, partager cette confiance. Rien n'indique que le Czar ait renoncé, même conditionnellement, à l'occupation militaire de l'Afghanistan. Tout semble indiquer, au contraire, que les négociations du cabinet de Londres ont échoué devant les réticences de la Russie dont l'unique ambition est de poursuivre, tôt ou tard, sa marche vers l'empire des Indes.

\* \* \*

Une dépêche du câble, datée de Paris, 22 mai, n'a donné sur la mort de Victor Hugo que des détails incomplets ou presque entièrement dépourvus d'intérêt. Il semble cependant, que la mort du poète ait été le signal de manifestations révolutionnaires et de scènes tumultueuses au milieu desquelles on a vu plusieurs fois reparaître le hideux drapeau de la Commune.

Au moment même où ces désordres affligeaient tous les cœurs français, la quatorzième assemblée générale annuelle des catholiques de France avait lieu à Paris sous la présidence de M. le sénateur Chesnelong. Comme les années précédentes, le programme des travaux de cette assemblée comprenait toutes les questions religieuses, scolaires, économiques et sociales qui préoccupent présentement les catholiques.

\* \* \*

Les travaux de construction de l'église votive du Sacré-Cœur à Montmartre sont poussés avec activité. Les six chapelles absidales de l'immense basilique seront complètement finies dans quelques semaines. Le total des souscriptions recueillies pour l'œuvre du Vœu national s'élevait, au 30 avril dernier, à plus de quinze millions de francs.

L. C.